

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

8^e Année - N° 345

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

6 Juin 1935

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

DETECTIVE



LA SUPRÊME ÉTREINTE

Cette insouciant sportive, que l'on voit ici aux côtés de son mari, c'est Germaine Ferret, l'infidèle épouse que son amant Jean Champromis, fils de famille dévoyé, étrangla pour l'immerger ensuite dans le lac Chambon

(Lire en pages 2 et 3 le tragique récit de ce triste amour par notre collaborateur Noël Pricot).



Douloureuse, la mère de Madeleine Ferret et l'infortuné mari répondent aux enquêteurs.



Jean Champromis qui aimait la vie facile et les sports chics, avait besoin d'argent.



Trois rameuses, les sœurs Nirat et Mlle Berthelange avaient découvert le lugubre paquet.



Clermont-Ferrand (de nos envoyés spéciaux)

Trois jeunes filles dans une barque voguent sur le lac Chambon, à l'heure où les vapeurs du soir, envahissant la vallée, montent vers les cimes ensoleillées, vers les neiges scintillantes des Monts-Dore, toile de fond du beau décor.

Les trois rameuses vont bientôt rentrer chez elles, au hameau de Varenne, situé tout à proximité du lac. Elles longent déjà la rive, s'approchant des joncs, vont aborder à l'extrémité ouest du « Chambon », là où tout à l'heure un pêcheur criait sa surprise et sa joie d'avoir pris en très peu de temps plus de dix livres de poissons...

Tout à coup, l'une des jeunes filles se penche pour regarder le flot :

— Qu'est-ce que c'est que ce gros paquet que je viens de heurter en ramant ?

Les trois compagnes sont curieuses. Elles examinent l'étrange découverte, gros sac de toile imperméable, ficelé de corde, attaché par un câble à une poutre de fer en forme de rail. Elles s'enhardissent à tâter du bout de leurs rames le volumineux paquet. Mais aussitôt, un cri s'échappe :

— C'est un cadavre !

Aux appels terrifiés des passagères, un voisin accourt : M. Martin, l'hôtelier du « Pavillon bleu ». Il attire le sac gonflé ouvre la toile, découvre d'une main qui tremble un peu le visage d'une jeune femme.

L'eau glacée du lac, la fermeture hermétique de l'enveloppe — sac de couchage utilisé pour le camping — ont permis au cadavre de se conserver parfaitement ; même d'avoir gardé le fard dont le visage était peint. Les témoins reconnaissent en la jeune femme une Clermontoise qui logeait fréquemment à l'Hôtel du Lac Chambon, dirigé par M. et Mme Chaput. Le fils de ces derniers, venu se joindre aux curieux, précise :

— C'est une dame qui était toujours avec Jean Champromis, le fils des propriétaires de l'Hôtel Majestic, à Clermont-Ferrand.

La déclaration du jeune témoin est un trait de lumière pour M. Martin, le même qui vient d'ouvrir le linceul de la jeune morte. Il se souvient que six semaines plus tôt, le onze avril...

La nuit venait. M. Martin qui, au bras de sa femme, se promenait sur la route, avait distingué sur le lac un bateau de forme bizarre, grande boîte blanche, munie à chaque extrémité d'une sorte de capot « aérodynamique ». Le canot rendait un bruit de fer, heurté par une charge mal arrimée. Le promeneur prit celle-ci pour un épervier :

— En voilà un, dit-il à Mme Martin, qui pêche clandestinement. Je vais lui faire une « blague ».

Dissimulé derrière les arbres riverains, l'hôtelier avait joué à lui seul plusieurs gendarmes en patrouille. Il donnait des ordres à des compagnons imaginaires, leur annonçant le succès de l'expédition :

— Passez à droite... Avancez... Il n'échappera pas : on le tient !

La plaisanterie effraya le coupable. Il précipita aussitôt dans le lac la charge que portait le bateau, lequel, brusquement délesté, bascula bord sur bord et chavira.

Un moment après être rentré chez lui, sûr que « le pêcheur clandestin » s'était tiré d'affaire en marchant dans l'eau jusqu'à la rive, l'hôtelier du Pavillon bleu vit, de sa fenêtre, briller des phares d'auto en-

tre les arbres, dans un pré aquatique où la voiture ne pouvait qu'être embourbée.

— C'est sûrement le braconnier de tout à l'heure qui s'est f... dans la vase, dit M. Martin à sa femme. Je vais lui donner un « coup de main ».

Voilà comment M. Martin s'était trouvé, le soir du 11 avril, en présence de Jean Champromis, qu'il connaissait pour l'avoir vu souvent dans la région.

Voilà pourquoi, six semaines après, quand le fils des propriétaires de l'Hôtel du Lac Chambon eut reconnu l'amie du jeune Clermontois, M. Martin établit entre ses souvenirs et la découverte du cadavre un rapprochement accusateur.

La brigade mobile de Clermont-Ferrand fut informée dès le lendemain matin de la trouvaille macabre effectuée dans le lac Chambon. Une heure après, le commissaire Buffet, policier d'élite, arrivait sur les lieux, accompagné des inspecteurs Combacérés et Philis.

Ils entendirent M. Martin, qui leur narra tout ce qu'on sait. Ils interrogèrent Mme Chaput, propriétaire de l'Hôtel du Lac Chambon qui leur révéla l'identité de sa cliente, la morte trouvée dans le lac. En annonçant aux enquêteurs que celle-ci s'appelait Germaine Ferret et qu'elle était l'épouse d'un dessinateur industriel de Clermont-Ferrand, l'hôtelière ne céla point que Jean Champromis était l'amant de la jeune femme, encore que depuis quelques semaines il soit revenu au lac, presque chaque dimanche, en compagnie d'une autre amie...

Rentré de son enquête au lac Chambon, le diligent commissaire Buffet faisait comparaître devant lui l'amant de Germaine Ferret. Neuf heures s'étaient à peine écoulées depuis l'ouverture de l'enquête. Il ne fallut cependant pas plus de temps pour que l'affaire fut tirée au clair, car, froidement, fumant cigarette sur cigarette, Champromis ne fit aucune difficulté pour avouer le crime.

Il déclara, tout d'abord, qu'il avait tué Germaine Ferret par jalousie. Ils étaient liés depuis trois ans, mais elle avait depuis quelque temps rencontré un nouvel amant à qui elle voulait se vouer exclusivement. Le 11 février dernier, Champromis avait obtenu de sa maîtresse un ultime rendez-vous. Ils étaient partis pour la montagne, s'étaient arrêtés au col de la Moreno, à seize kilomètres de Clermont-Ferrand, et là, on s'était installé sur les coussins, à l'arrière de la voiture. L'amant avait tenté de jouer sa dernière carte, de reconquérir l'infidèle, par des mots et par des caresses. En vain ! Alors, tandis qu'elle le portait sur ses genoux, face à face, comme dans leurs effusions d'amour, il avait ceint de ses mains vengeresses le cou de la jeune femme et la pressant de tout le poids de son corps pour qu'elle ne puisse se dégager, il avait serré la gorge de sa maîtresse, jusqu'à ce qu'elle eût succombé à l'effroyable, à la suprême étreinte...

Le meurtre consommé, Champromis était revenu à Clermont-Ferrand, transportant sous les coussins de sa voiture, dans le coffre-arrière, le cadavre de sa victime. Il l'avait laissé trois heures enfermées dans un garage de l'avenue de la République. Pendant ce temps, avec l'autre voiture affectée au service de l'hôtel de ses parents, il effectuait plusieurs voyages à la gare pour transporter ou quérir des clients du « Majestic ». Puis, il allait se faire raser, demandait à une employée du salon de coiffure, avec laquelle il « flirtait », depuis quelque temps, de lui « étreindre » la barbe. Il caressait la jeune fille de cette même main qui venait d'étrangler son autre amie ! Enfin, la journée terminée, l'assassin se remettait en route. Il allait reprendre son canot, transporté le matin même à l'Hôtel du Lac Chambon, et s'en servir pour jeter à l'eau le cadavre...

La nouvelle de l'arrestation de Champromis ne fut qu'une traînée de poudre dans Clermont-Ferrand. Toute la ville fut en émoi. Personne ne se serait attendu à pareil éclat, loin de supposer que le fils des propriétaires d'un des premiers hôtels clermontois eût commis l'atroce forfait, loin d'imaginer qu'un charmant jeune homme, mondain, sportif, cultivé, pût cacher sous son élégance de fils de famille la mentalité d'un assassin...

Pourtant, on n'était pas encore à bout d'étonnement !

L'enquête, poursuivie avec zèle, allait en apprendre bien « d'autres » ; et apporter aux Clermontois la preuve que la province n'est pas toujours si bien renseignée qu'on le croit sur la vie de ses habitants.

Maintenant que les enquêteurs ont « fouillé » la vie des tristes héros ; que les secrets de leur liaison, de leur existence, sont devenus publics, personne n'en croit ses oreilles ni sa raison. On va, se répétant, de l'un à l'autre :

— Vous avez su ?... Vous avez lu ?... C'est du roman...

Un roman qui débuta le 11 avril 1932, trois ans jour pour jour avant la fin tragique de l'intrigue. Jean Champromis avait rencontré Germaine Ferret au coin d'une rue. Il lui avait été présenté par une amie qui accompagnait la jeune femme.

— Mon ami Jean... mon amie Germaine. Vous vous étiez peut-être déjà rencontrés, sans le savoir, puisque vous êtes nés tous deux, à Villeurbanne.

On parla du pays. Germaine raconta qu'elle était née sur les bords du Rhône, en 1914 ; qu'elle habitait Clermont depuis 1922 ; que sa mère, veuve depuis longtemps, était employée à la Banque de France, et qu'elle-

Jean Champromis avoua, sans émotion, avoir tué par jalousie Germaine Ferret.

LA J



même travaillait dans une chapellerie de la rue des Gras.

— Moi, répartit le jeune homme, je suis né à Villeurbanne en 1911. Mon père était marchand de meubles à Lyon ; mais il y a bientôt quatre ans qu'il a bâti à Clermont l'Hôtel Majestic, dont il est le propriétaire, et dont je suis l'humble employé, chargé d'assurer le transport des voyageurs et de surveiller la chaudière qui alimente les lavabos et les radiateurs...

Ils étaient bavards et gais tous les deux. Ils se plurent. Rendez-vous fut pris pour une prochaine promenade dans la voiture de l'hôtel ; et ce fut le début de leurs amours.

Mais Germaine, qui avait alors dix-sept ans et qui voulait plaire à son amant, ne gagnait que trois cents francs par mois dans la chapellerie où elle travaillait. Ce n'était guère pour se parer avec élégance ! La mère de la jeune fille s'aperçut, dès lors, qu'on la volait. Sa modeste paye d'employée de la Banque de France disparaissait, tantôt en partie, tantôt entièrement. Mme Goy, mère de Germaine, comprit que sa fille ne gagnait pas suffisamment. Après les reproches qu'on imagine, elle consentit à lui allouer quelques subsides supplémentaires.

Jean était aussi pauvre que son amie. Fils du propriétaire d'un grand hôtel, on le croyait riche ; mais point. M. Champromis avait engagé dans la construction de l'hôtel tous les capitaux qu'il avait laborieusement gagnés, et, même, il avait dû hypothéquer chaque étage, à partir du second, pour achever successivement la construction et l'installation des trois autres constituant l'hôtel Majestic. On conçoit que dans une telle situation financière, ignorée des Clermontois en général, le courageux hôtelier ne pouvait guère pourvoir aux besoins d'argent de son fils aîné, devenu un jeune homme « comme les autres ».

Cette pénurie budgétaire avait entraîné Jean Champromis, avant son service militaire, à commettre quelques méfaits, pour se



M. Martin avait aperçu Champromis sur le lac, et l'avait pris pour un pêcheur clandestin.

UPRÊME ÉTREINTE



C'est à l'Hôtel du Lac Chambon (à droite), qu'après avoir immergé sa victime, Jean Champromis rapporta le canot funèbre.

procurer de quoi se distraire et se vêtir coquettement. Sans compter maints larcins dans la caisse paternelle, il avait participé en compagnie de mauvais garçons à des vols chez les commerçants. Il avait fallu, pour qu'il n'y eût pas « d'histoires », que la mère du garnement vidât sa cassette de petites économies, pire : qu'elle vendît secrètement quelques bijoux pour dédommager les plaignants.

Maintenant, Jean Champromis avait une liaison qu'il tenait à conserver. Que faire pour payer l'essence qu'on usait dans les excursions amoureuses ; pour se distraire au cinéma, dans les cafés, dans les hôtels des environs ? Jean fit appel à sa maîtresse. Elle était toujours bien vêtue, elle avait toujours de l'argent. Il lui parut tout naturel qu'elle « avançât » les petites sommes qui lui manquaient la plupart du temps.

Germaine accepta volontiers d'entretenir en partie son ami. Elle se faisait une joie de jouer, à dix-sept ans, la fille qui paie son « homme ». Et puis, comme elle savait que Jean aimait à butiner plusieurs cœurs à la fois, elle se félicitait de tenir le moyen de rester la favorite...

Mais tout aussi bien que Germaine, Jean Champromis ne tarda pas à se piquer au jeu. Il considéra, dès lors, sa maîtresse, non plus comme une prêteuse occasionnelle, mais comme une source régulière de revenus. Il exigeait des sommes de plus en plus élevées.

Cependant Germaine Goy fit bientôt la connaissance de Marcel Ferret, faible garçon qu'elle subjuguait. Bel homme, plein de gentillesse et de qualités, il avait exercé dans Clermont une carrière notoire de séducteur. Mais sa première femme, dont il venait de se séparer, avait autant de succès auprès des Clermontois qu'il en avait eu, du temps de son célibat, auprès des Clermontoises. Il pensa être moins « infortuné » en épousant Germaine. Certes, il n'ignorait pas qu'elle avait un passé déjà plein d'aventures, qu'elle était la maîtresse de Champromis, la consolatrice de plusieurs autres ; mais Marcel Ferret faisait confiance à la jeunesse de Germaine Goy.

— A vingt ans, disait-il, tout n'est pas perdu ! Je saurai la relever, la sauver d'elle-même, pour l'avoir à moi tout entière...

Après lui avoir fait promettre qu'elle modifierait totalement sa façon de vivre, il épousa la volage jeune femme, au mois de février de l'année dernière.

Le pauvre homme ! Sa femme ne cessa point de voir, clandestinement, Jean Champromis, ni bien d'autres de ceux qu'elle avait juré de ne plus rencontrer.

Dès lors, la vie reprit comme autrefois. Germaine et Jean s'affichèrent partout où s'étaient déroulés les premiers chapitres de leur intrigue. La jeune femme recevait même son amant au domicile conjugal ; le mari s'apercevait le lendemain qu'il lui manquait de l'argent dans son portefeuille...

Mais le trop confiant Marcel Ferret s'efforçait toujours de se faire illusion :

— Tu as revu Champromis ?
— Oui ! Il est venu me parler du club, d'une excursion, d'un tas de projets sportifs.

— Bon !...
Il n'y eut qu'un moment d'orage. Ce fut le 1^{er} janvier de cette année quand, au Mont-Dore, après avoir attendu longtemps dans la neige les skieurs amoureux, le mari s'aperçut à table qu'il était la risée du club. Mais les coupables surent, une fois de plus, trouver les mots qu'il fallait pour rassurer l'époux.

Germaine était beaucoup moins bien traitée par son amant que par son mari. Les querelles se multipliaient, toujours pour les questions d'argent. La jeune femme avait emprunté plusieurs milliers de francs à sa mère ; elle était devenue l'amie d'une éminente personnalité clermontoise qui subvenait à ses demandes d'argent — exigées par Champromis. Elle avait même, en secret, consulté le notaire de Mme Goy, pour faire hypothéquer la petite propriété que sa mère avait acquise à Charbonnières-les-Vieilles.

Tout cela ne suffisait pas. Le jeune amant avait toujours besoin de subsides. Il dépensait rapidement ce que lui donnait Germaine, ou ce qu'il lui prenait. Il s'endettait chez le tailleur, chez l'équipier sportif le mieux achalandé de Clermont, chez des

marchands d'essence ; chez beaucoup d'autres. L'enquête révéla même que, pour se procurer de l'argent, il était devenu l'amant d'un riche Clermontois, fils d'un négociant de la ville. Les lettres qui en témoignent, écrites par ce jeune homme, actuellement à Cannes, commencent par : « Mon loup chéri... »

Clermont est une ville où passent beaucoup de touristes : clients de Royat, de Châtelguyon, de Vichy, dont beaucoup mènent un train somptueux. Ainsi, le goût du luxe tente la jeunesse de la ville. Loin de vouloir dire que cette jeunesse est outrancièrement dépensière, on peut cependant présumer, pour ce qui est de Jean Champromis, que ce fut au contact des clients de son hôtel, des riches compagnons qu'il rencontrait dans les stations de montagnes, les villes d'eaux environnantes qu'il prit des goûts fastueux, peu en rapport avec ses moyens « normaux ».

Quoiqu'il en soit, vint le moment où Germaine Ferret fut excédée des exigences de son amant. Peu de temps avant le tragique épisode de leur liaison, une scène des plus violentes éclata au domicile même de la jeune femme. Un voisin l'entendit, vit Champromis déguerpir. Quelques jours après, le mauvais sujet volait un billet de cinq cents francs dans le sac de sa maîtresse, argent qu'elle avait reçu de son riche ami. Elle révéla le vol à celui-ci, qui exigea la rupture avec l'indélicat « greluçon ».

Quand il se vit abandonné, privé de sa source de revenus, Jean Champromis pensa que la partie était jouée, qu'il n'avait plus rien à perdre. C'est alors qu'il décida de tuer la malheureuse Germaine.

Elle disparut le 11 février. Son mari prévint la Sûreté. Sa mère écrivit même à notre directeur, pour lui demander conseil. Bien entendu, en ces matières, nous préconisons toujours d'aviser le Parquet.

Aucune nouvelle n'ayant suivi cette première lettre, on pensait que la disparue était retrouvée. Le hasard, momentanément complice du crime, avait, en effet, abusé ceux qui recherchaient Germaine Ferret, née Germaine Goy. Sur une indication fournie

par Champromis lui-même, on crut que la jeune femme s'était enfuie à Lyon. Par une coïncidence quasiment miraculeuse, la police retrouva effectivement dans cette ville une Germaine Goy, fille de salle, répondant au signalement de la disparue. On se serait persuadé à moins qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre davantage les recherches...

Outre cette fausse indication, Champromis joua merveilleusement la comédie de l'innocence. Le 1^{er} mai, il envoyait à la mère de sa victime un panier de muguet ; quelques jours après il allait la voir et lui proposait de se rendre à la poste pour savoir s'il n'était pas arrivé une lettre de Germaine. De plus, tous les dimanches, il allait naviguer sur le lac Chambon, qui contenait le cadavre de sa maîtresse, emmenant avec lui ses camarades et sa nouvelle amie, insistant pour que le mari de celle qu'il avait tué se joignît à la bande joyeuse...

Tant de cynisme semble toucher à l'incoscience. Pourtant Jean Champromis n'est pas fou. Il l'a montré par sa carrière de « gigolo » soucieux de ses comptes d'argent, par la froide, la révoltante lucidité avec laquelle il répondit à ses différents interrogatoires.

Son sort, tout promis qu'il soit à un châtiment exemplaire, est beaucoup moins pitoyable que celui des victimes morales qu'il a laissées derrière lui.

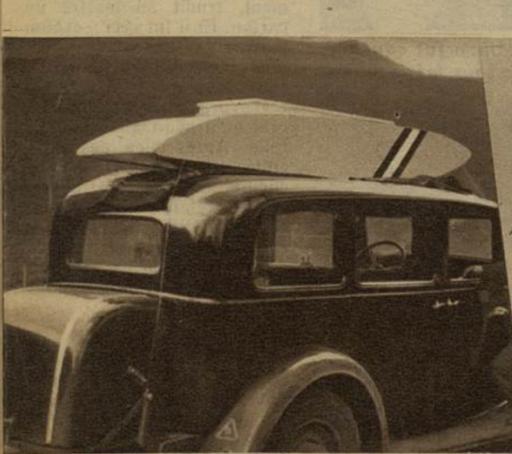
Son père, honnête homme, travailleur qui toute sa vie peina pour le bonheur des siens, voit, aujourd'hui, la clientèle abandonner son hôtel. C'est la ruine en perspective...

La sœur aînée, jeune fille vraiment estimée, qui était à la veille de se marier, a dû rendre sa parole à son fiancé.

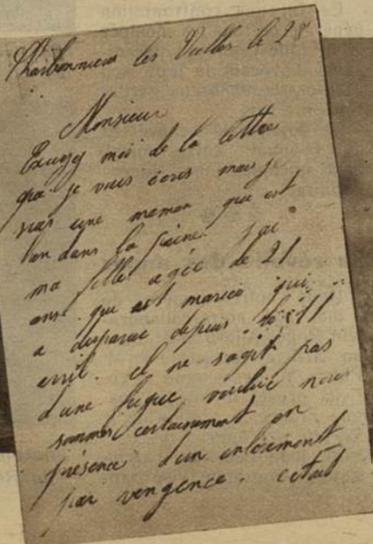
La mère, la tendre mère qui avait tant aimé son fils, est frappée par la douleur, jusqu'à en être gravement malade. Deux médecins sont à son chevet. On craint qu'elle ne survive à son désespoir...

Noël PRICOT.

Reportage photographique DÉTECTIVE
JEAN-GABRIEL SERUZIER.



Le bateau tragique qui transporta le cadavre a été saisi comme « pièce à conviction ».



La mère de la victime signala à Détective ainsi qu'au Parquet la disparition de sa fille.



La propriétaire de l'Hôtel du Parc, Mme Chaput, révéla l'identité de la morte.

LISEZ

AMOURS DE HAREMS

PAR ANDRÉ DE LADERNADE
ILLUSTRATIONS DE J. OLIN

roman sur les mœurs voluptueuses et passionnées dans les Harems

DONT LA PUBLICATION COMMENCERA LE

8 JUIN DANS

SÉDUCTION

la plus parisienne des revues illustrées

BON pour un spécimen
de **GRATUIT**
donnant droit à une insertion
dans le **PETIT COURRIER**

NOM

ADRESSE

SÉDUCTION
30, Rue Saint-Lazare
Paris-9e

en utilisant le
PETIT COURRIER DE

SÉDUCTION

- vous trouverez ce que vous cherchez -
mariages et relations mondaines

EN VENTE PARTOUT **1.50**

FOU-LOU TALISMAN CHINOIS

donnant RICHESSE et PROSPÉRITÉ

est un élégant BIJOU présenté sous forme de plaquette, qui porte en caractères chinois les mots



RICHESSE et PROSPÉRITÉ

Or, l'influence des signes FOU (Richesse) et LOU (Prosperité), s'est révélée aux Chinois depuis des millénaires et beaucoup les évoquent journellement ou les portent de façon courante, brodés ou gravés sur de nombreux objets. Les porter sous la forme où ils sont reproduits ci-contre, c'est se mériter constamment sous leur bienfaisante influence, s'assurer le BONHEUR par la RICHESSE et la PROSPÉRITÉ, le succès dans les entreprises, les gains, etc. Nombreuses attestations de gagnants des derniers tirages. Cet élégant BIJOU, de fabrication parfaite, est offert en 3 modèles vieux or : La Régence (Frs. 15). Broche ou Clips (Frs. 12). Franco recommandé contre mandat-poste ou chèque postal (Ch. Post. PARIS 1866.60) adressé à l'éditeur :

GERMAIN

50, Rue de la Folie-Méricourt, PARIS (XI^e)

2995^f

la plus économique et la moins chère des véritables 250^{cc}



ENORME JUNIOR

34, Rue de Lisbonne, PARIS

POUR TOUS

REGARDS SUR UNE CELLULE

Il n'y a, dit-on, plus « une place à louer » dans les prisons et spécialement à la Santé.

La clientèle y est d'une espèce distinguée ; les gens du monde, nombreux. Ce n'est pas à eux que nous songeons, ni vers eux que se porte notre pitié. S'ils souffrent, ce n'est que justice : hommes d'affaires cupides autant que fous, spéculateurs insolents, leur sottise fut égale à leur malhonnêteté.



Héros de guerre, mais pacifiste, René Gérin doit être au régime politique.

Ils ont fait des victimes ; qu'ils soient victimes à leur tour ; l'expiation est une nécessité, la souffrance individuelle, un commencement de réparation.

Mais il y a, dans les prisons, d'autres hommes que les délinquants incriminés de droit commun ; d'autres détenus que les assassins escrocs et voleurs ; il y a ceux qui ont été arrêtés, sans que leur honneur ou leur probité soient atteints ; des prisonniers d'ordre politique ou d'ordre intellectuel.

Tel le cas de René Gérin, professeur agrégé d'histoire et « objecteur de conscience ». Nous n'avons pas ici à le juger ; il l'a été par les tribunaux ; il a été condamné. Nous n'avons pas à le louer, ni à nous indigner contre l'arrêt qui l'a frappé. Ceci ne nous regarde pas. La Société a le droit de se défendre contre une propagande qui risque de porter atteinte au recrutement de l'armée.

Mais si le jugement ne nous appartient pas, si la condamnation échappe à notre contrôle, par contre, les modalités de l'exécution méritent de nous retenir.

Est-il admissible qu'un traitement identique soit réservé à des détenus d'une qualité dissemblable ? Que des escarpes aient le même sort qu'un René Gérin, héros de la guerre, dont la propagande, dangereuse peut-être, ne s'inspire que d'un noble idéal ? Qu'à l'intérieur de la prison, les humiliations inutiles, blessantes soient infligées à un homme que ses adversaires mêmes considèrent comme un illuminé, mais demeuré propre ? Jamais le régime politique ne parut davantage mérité. René Gérin n'est pas au régime politique. Il fait, dans la cour de la prison, une courte promenade chaque jour, la tête enfermée dans une cagoule. Cela est indigne.

Il y a bien des révisions qui s'imposent dans les méthodes suivies par l'administration pénitentiaire.

Le cas d'un autre universitaire, le professeur Louis Martin, est également impressionnant ; il doit provoquer le même étonnement et la même indignation.

Louis Martin, qu'un jugement récent vient d'acquitter au bénéfice de l'innocence, est resté un an et demi à la Santé. Dans son état de détention préventive, il aurait dû être — et ce n'eût été qu'une anticipation sur la vérité officiellement proclamée — traité comme un innocent. On sait, par les déclarations sobres et dignes qu'il a faites à certains de nos confrères, ce qu'il a enduré pendant ces dix-sept mois. Cet intellectuel, que l'étude des langues orientales a toujours passionné, n'a pu se procurer un dictionnaire chinois, parce que l'ouvrage n'est pas inscrit au catalogue des livres que l'Administration autorise !

Les demandes que M. Martin formula tout au long de son injuste incarcération, furent successivement rejetées. On empêchait ainsi un savant de se livrer au travail le plus éloigné de toutes préoccupations judiciaires, aux spéculations les moins dangereuses pour l'ordre public.

Il n'est point difficile de qualifier un régime administratif, qui par l'application de ses règlements, permet de tels abus. Deux mots suffisent : bête et odieux.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

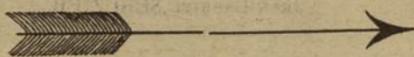
30° L'AMER PICON

n'est pas un apéritif fort !!

Il se boit additionné de deux tiers d'eau...

Votre "PICON"

titre donc de 10 à 12 degrés



C'est le degré alcoolique 10° d'un bon vin !...

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?
CONSULTEZ Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, 1 à 7 h. sauf samedi et dim.



MAGNÉTISME spiritisme av. clé du succès. pr. vaincre timidité, magie, parler av. les morts, trouver choses cachées, sourcier, télépathie, av. réponse de clairvoyance, santé, destin, amour, etc. Vous recevrez tout. Ecr. ce jour r. F. Passy, Nice. Joindre timb.

SORDELLI, 3,

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 ES), Londres W

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES

ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance) Brochure gratuite sur demande 34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Chez les avocates

L'union ne règne pas au Palais. Et pas seulement entre avocats, dont on sait, par le mot d'un bâtonnier que la « confraternité est une haine vigilante ».

Le désaccord est grand entre les avocates.

Elles sont au nombre de trois cents. Unies, elles formeraient une masse électorale, d'une incomparable puissance.

Mais elles sont divisées. Et leurs voix, pour les élections du conseil de l'ordre et du bâtonnat, seront largement dispersées.



Le dernier acte

Vendredi dernier, dans le cabinet de M. Benon, eut lieu le dernier acte de l'affaire Cotillon-Bonny.

Bonny qui avait écrit au juge qu'il refuserait désormais de répondre, avait accepté de venir au Palais. Il y vint dans le panier à salade.

Ce fut une confrontation générale de tous les inculpés et de Mlle Cotillon ; une dizaine d'avocats, le juge, son greffier, de nombreux gardes républicains.

Le dossier est achevé. Et le tribunal correctionnel, dans quelques jours, jugera l'affaire.



La révolte des anges

Dans notre numéro du 9 mai 1935, notre collaborateur Roger Allard avait, dans un article consacré à M^r Pierre Masse, évoqué le curieux procès intenté à Anatole France, à propos de la Révolte des anges.

M. Jean Lemoine, l'archiviste paléographe visé dans



Le désaccord est grand chez les avocates.



Mlle Cotillon fut confrontée avec tous les inculpés.



Anatole France, l'auteur de "la Révolte des Anges".

ce passage, nous fait savoir qu'il a relevé dans l'article de notre collaborateur plusieurs allégations erronées.

M. Lemoine nous déclare, en effet, que c'est à sa requête que le procès fut intenté à l'éditeur et aux héritiers du grand écrivain. Interné dans divers asiles, de 1913 à 1924, M. Lemoine n'a cessé depuis 1924 de jouir de la plus entière liberté ainsi que de tous ses droits civils et politiques.

Par son jugement du 7 février 1934, la troisième chambre du tribunal de la Seine lui a accordé vingt mille francs de dommages-intérêts ; l'affaire est actuellement soumise à la cour d'appel de Paris.

Dont acte.



La pancarte

Un avocat très connu recevait l'autre matin la visite d'une nouvelle cliente.

Comme il la pria de s'asseoir et de lui exposer son cas, la dame mystérieusement, tendit au maître un carton. Et il lut ceci : « Mon mari qui est veuf, ne peut plus me souffrir ; alors, je veux divorcer. »

L'avocat, tout d'abord, crut qu'il avait affaire à une folle. Après bien des difficultés, il comprit que sa cliente était sourde et qu'elle avait préféré énoncer par écrit ses difficultés avec un époux dont un premier mariage, brisé par la mort de sa femme, n'avait pas amélioré le caractère.

L'abondance des matières nous oblige à ajourner
APRES LE BAGNE
le grand reportage de
ALAIN LAUBREAUX

COMÉDIES HUMAINES

ADULTÉRIN ET LÉGITIME !



M^e Robert Dollmann plaidera ce casse-tête juridique.

Si vous étiez le président ou l'un des quatre conseillers siégeant samedi prochain à la première chambre de la Cour d'appel de Paris, quel arrêt prononceriez vous dans l'affaire Blanchet ?

Cette question pourrait faire l'objet d'un concours, parce qu'elle placerait les concurrents en face d'un cas de conscience extrêmement subtil, les forcerait à déposer dans la balance de Témis des « poids », si l'on peut dire, « impondérables ». En outre, elle offrirait la distraction du plus étonnant casse-tête chinois qu'ait pu imaginer les pires vicieux de la procédure. Enfin, elle nous forcerait de lire dans les grimoires d'huissiers une page d'un cas des plus cruels et des plus balzaciques parmi les romans de l'humaine comédie.

Et voici maintenant le problème que devront résoudre les deux fils.

1^o Henri Blanchet a laissé en mourant toute sa fortune à ses deux fils.

2^o Tous deux ont été conçus par lui de ses rapports avec la même femme, sa deuxième.

3^o L'aîné est cependant légitime d'une première Mme Blanchet, tout en étant l'enfant naturel de la deuxième.

4^o La fortune maternelle provient de la première. La famille réclame ce patrimoine parce qu'il en avait été laissé la jouissance au mari pour en faire bénéficier le fils, à qualité de fils. Et il est démontré que la qualité fut usurpée par faux et usage de faux.

5^o Mais, si l'on fait droit à cette requête, on donne à des parents lointains et indifférents le bien que le jeune Blanchet tient, il est vrai, de sa faussie mère, mais aussi de son vrai père, et dont il a partagé les

Un fils naturel devenu légitime, et voici un procès qui dure depuis treize ans.

fruits avec sa vraie mère et son frère !...

Essayons donc une reconstitution du fait d'après le droit :

C'était il y a une quarantaine d'années, en 1897. Henri Blanchet vivait d'amour et d'eau claire en compagnie d'une charmante petite Simone. Comme on le disait à l'époque : « Que leur manquait-il pour être heureux ? Un peu d'or ! »

Henri ressentait d'autant plus cruellement son impécuniosité, qu'il fréquentait (hélas sans sa compagne !) des « milieux fortunés ». Et, dans ce monde de riches bourgeois se rencontraient des jeunes filles bien moins jolies et méritantes que Simone, mais cousues d'or, autant dire promises au bonheur ! Était-ce juste ?

L'une d'elles, Marguerite, marquait pour Henri de l'inclination !... Et celui-ci de penser : « Pourquoi Marguerite n'a-t-elle pas la beauté de Simone ? Pourquoi Simone n'a-t-elle pas l'or de Marguerite ? »

C'était un garçon fort réfléchi et qui montrait déjà « de la suite dans les idées ». Il adopta un plan et le mit à exécution.

Tous les mots qu'il pensait pour Simone... il les dit à Marguerite... Il apporta aussi à la jeune bourgeoise « les tendresses et les caresses » réservées jusqu'alors à la petite ouvrière. Son mariage avec l'une lui permit de redorer sa liaison avec l'autre. Mais pas autant qu'il l'eût souhaité. Un prudent notaire avait, en effet, établi un contrat laissant au mari la jouissance des biens, sans lui en donner la possession. Et c'était d'autant plus regrettable que Mme Blanchet, de santé délicate, promettait d'être impotente longtemps.

A moins que ne survint d'ici là un héritier ou héritière à qui la fortune maternelle serait logiquement dévolue.

Henri s'efforça d'appeler au monde ce serviteur ! Il croyait y avoir réussi, quand la future mère dut subir une opération qui lui enlevait désormais toute espérance de maternité. Dans le même temps, par une ironie du sort, lorsque le fils légitime était devenu impossible, la petite Si-

monne mettait au monde un fils naturel !

Ainsi Marguerite se désespérait de n'avoir pas d'enfant à qui léguer sa fortune et Simone maudissait le sort de n'avoir pas de fortune à donner à son enfant.

Henri Blanchet reprit son plan un instant bouleversé. Il dit à Simone :

— Veux-tu que notre enfant soit heureux ?

Et à Marguerite :

— Veux-tu être heureuse ?

Adoptons un enfant ou, mieux encore !... Tu sors d'une clinique d'accouchement, nul ne sait la triste opération qui te prive à jamais du destin maternel. Sauvons la face. Déclarons cet enfant à l'état civil comme étant notre fils !

Ainsi le fils naturel de Simone devint le fils légitime de Marguerite. Il fut aimé tendrement par cette seconde mère, la seule qu'il eût connue jusqu'ici. Il la pleura de tout son cœur lorsqu'il la perdit et n'attacha pas grande importance au testament qui l'instituait légataire universel.

Alors, le veuf de Marguerite put enfin épouser Simone. Celle-ci devint la belle-mère de son propre fils et lui donna bientôt un vrai frère.

Mais le bien mal acquis ne profite jamais, et Blanchet ne put goûter la quiétude qu'il s'était promise. Les Goderville, parents de Marguerite, avaient appris la substitution et, pour réclamer l'héritage, lancèrent en 1913 une première assignation en contestation d'état civil.

Blanchet compulsa le Code et répondit par l'article 322 : « Nul ne peut contester l'état de celui qui a une possession conforme à son acte d'état civil. »

Et le procès dura depuis treize ans.

Le Tribunal ordonne une enquête. Blanchet fait appel. Deux



ans plus tard, la Cour confirme. Blanchet gagne du temps en cassation... qui refuse de casser.

L'enquête commence enfin en 1916... Elle traîne... Elle est prorogée en 1920. En 1921, le Tribunal donne tort à Blanchet... Le fils est déclaré adultérin.

Blanchet revient en appel. « Si j'ai fait un faux et usage de faux, dit-il, je dois être renvoyé devant les Assises... » Les années coulent encore. La Cour confirme. Nouveau pourvoi en cassation, nouvelles années... Mais Blanchet est mort depuis 1928 ! Il est mort riche, instituant héritiers ses deux fils !

En 1935, les Goderville sont toujours là, sous l'espèce de parents lointains réclamant l'annulation du testament. M^e Robert Dollmann, avec toute sa science juridique, toute sa fougue et tout son talent, les représentera jeudi à la barre.

Deux petits Blanchet, qui n'y sont pour rien, sont poursuivis par des Goderville qui n'y sont pour rien non plus. Mais les uns et les autres veulent cet or, parce que cet or, ils en sont sûrs, les rendra heureux !...

Maître d'AVRANCHES.

PARTOUT

POUR L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

II. Les Lois en instance

Avant d'examiner les objections que certains opposent au régime de l'assurance obligatoire, il est bon de tracer à grands traits ce que serait ce régime, dans son principe et son application.

Depuis 1922, des projets de lois nombreux et divers ont été déposés, tant sur le bureau de la Chambre que sur celui du Sénat, sans que jamais aucun d'eux ait abouti.

Leurs auteurs n'étaient cependant pas d'obscurs parlementaires. On comptait au moins quatre anciens ministres parmi eux. Mais ni le nom de M. André Honnorat, ni celui de M. Justin Godard, ni celui de M. Anatole de Monzie n'ont pu vaincre une opposition forgée par des intérêts puissants et coalisés.

En ce moment, un projet de loi, qui reprend en partie le thème et les textes des précédents, mais en prévoyant des modalités d'exécution adaptées au progrès de l'automobile et aux règles actuelles de la circulation, est en instance devant la Chambre des Députés. Il a pour auteur M. René Coty.

Ce projet, qui répond réellement aux nécessités de sauvegarde du public, que nous avons exposées dans notre dernier article, subira-t-il le sort de ses devanciers ?

On peut le craindre, si l'on considère les véhémentes attaques dont, à peine né, il a été l'objet.

Mais s'il trouve des défenseurs aussi ardents que ses adversaires, si le public, intéressé au premier chef à son adoption, prend enfin conscience des graves périls dont il est à toute minute menacé, dans sa personne et dans ses biens, si chacun s'avise du devoir de solidarité qui s'impose à chacun, et si l'on cesse d'attendre, pour déplorer l'absence d'une juste loi, d'avoir été personnellement victime de l'état de choses que nous combattons ici, il n'y aura pas de lique assez forte pour contrarier une volonté populaire fermement résolue.

Simple et solide, le projet de M. René Coty prévoit que tout propriétaire ou détenteur de véhicule à propulsion mécanique, auto, moto, vélo à moteur, etc., appelé à circuler sur la voie publique devra justifier d'une assurance de responsabilité civile contre tous les accidents corporels ou matériels causés par ledit véhicule, quel que soit son conducteur et quelle que soit la victime.

Pour que cette assurance, toutefois, ne soit pas, comme il arrive souvent aujourd'hui, illusoire, du fait de l'insolvabilité de l'assureur, M. Coty demande que les sociétés d'assurances soient contrôlées par l'Etat.

Bien entendu, ce projet de loi s'accompagne de sanctions contre ceux qui contreviendraient à ses dispositions. Nous examinerons plus à loisir ce dernier point, au cours d'un prochain article, consacré aux « modalités et sanctions » à prévoir.

Le sacristain sec

La belle corde de chanvre que Jake Philipps a saisie d'une main ferme et décidée n'est pas destinée à le hisser sur la potence, malgré la présence de deux représentants de la justice.

Philipps, sacristain d'une église de Georgie en Amérique, est partisan du régime sec. Depuis l'abolition de la prohibition, il s'est mis à sonner, toutes les nuits, le glas à heures fixes, afin de réveiller la conscience de ses concitoyens et les inciter à interdire l'alcool aux prochaines élections.

Dérangés par les cloches importunes et ne partageant point les « goûts secs » de leur sacristain, les habitants du petit bourg ont déposé une plainte contre Jake Philipps et fait saisir les cloches et la corde par deux policemen, revolver au côté.

Gang mondain

Détective a conté, il y a quelques mois, l'étrange histoire d'une bande de fils de famille et d'étudiants fortunés qui terrorisa la ville de tres, suicides forcés, chanta-Julca, en Amérique. Meurtres avec menace de kidnapping — toute la gamme des crimes crapuleux était pratiquée par ces gangsters amateurs, jusqu'au jour où la bande fut dispersée par la police, et le meneur Philip Kennemar envoyé au bagne.

Mais l'esprit du « Gang Mondain » n'est pas mort ; s'il a été chassé de l'Université, il a envahi les écoles et même les institutions de jeunes filles...

Et c'est ainsi qu'Opal Virginia, une fillette de quatorze ans, élève d'un collège de Julca, eut l'idée d'extorquer 2.000 dollars au célèbre ma-



Le sacristain Philipps n'aime pas l'alcool.



La jeune Opal Virginia gangster amateur.



John Pitts en compagnie de ses jeunes camarades.

Mais déjà la loi Coty, telle qu'elle est présentée, constitue un bien immense.

Un projet de loi de MM. Larguier et Cels portant création d'un fonds de garantie, s'il était adopté parallèlement à la loi Coty, la compléterait si heureusement qu'il fermerait la voie à la seule critique sérieuse qu'elle a fait naître, à savoir qu'une obligation inscrite dans la loi n'empêcherait ni la fraude ni la négligence, et que toute personne victime d'un non-assuré insolvable continuerait de courir les mêmes risques que présentement.

Contre cet argument de valeur, M. Cels veut constituer un fonds de garantie, alimenté par une souscription annuelle de 6 à



Le projet de loi en instance a pour auteur M. René Coty, député du Havre.

10 francs versée par tous les automobilistes français, et par une contribution de 5 à 10 % des réparations civiles ou des amendes infligées par voie de justice aux auteurs d'accidents, mais limitée cependant par un plafond de 2.000 francs et de 4.000 francs en cas de récidive.

La participation envisagée de 6 à 10 francs par an est si infime qu'on peut affirmer qu'elle serait acceptée des usagers de l'automobile sans la moindre protestation. Quant au prélèvement sur les réparations civiles et amendes, le principe en est si parfaitement juste et fondé qu'on ne voit pas la discussion qu'il pourrait soulever.

Voilà donc les Français mis en présence de deux lois qui assurent, sans contredit possible, la sécurité aux uns et la justice aux autres.

Il est impossible qu'elles ne rencontrent pas une adhésion unanime.

D'autant plus que notre pays sera l'un des derniers à adopter l'assurance obligatoire, quelque zèle qu'on y apporte désormais. En effet, les principales nations d'Europe et les Etats-Unis l'ont depuis longtemps mise en pratique. (A suivre.)

gnat du pétrole H. F. Wilcox.

Elle avait réussi à pousser assez loin les négociations, et elle fut arrêtée au moment où elle déposait un mystérieux paquet sur le seuil du millionnaire.

Mais les juges de Julca se montrèrent indulgents et autorisèrent la jeune fille à retourner en classe.

Vedette de prison

John Pitts est un champion de foot-ball et de base-ball, mais sa gloire n'est connue que d'un petit nombre, car il fait partie de l'équipe de Sing Sing.

En plus de ses goûts sportifs, le détenu Pitts a une passion pour les animaux et a créé un véritable petit zoo dans le préau de l'immense prison, où il élève, entre autres, une famille nombreuse de renards.

Mais Sing Sing va bientôt perdre sa vedette, car la conduite exemplaire de Pitts lui a valu une réduction de peine et il quittera bientôt le stade et le zoo, laissant bien des regrets à ses camarades, ainsi qu'à ses amis à quatre pattes.

Un arme improvisée

La police américaine se sert couramment de matraques, gourdins ou bâtons de caoutchouc, qui sont le plus souvent employés dans le grilling et dans les bagarres des rues.

Mais certains policemen ont recours à une arme plus primitive : c'est un simple tronçon de tuyau d'arrosage, dont l'application a l'avantage de ne laisser aucune ecchymose, tout en infligeant une douleur assez vive pour faire reculer les plus hardis.

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTECT-PARIS
COMPTE CHÈQUE POSTAL : N^o 1298-37

FRANCE ET COLONIES 1 an 6 mois
55. » 35. »
ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "DéTECTIVE".

Sens (de notre envoyé spécial).

LES drames de l'adultère et les surprises de la politique dissipent l'ennui des petites villes. Sens, la Bruges française, n'en est pas épargnée. A l'ombre de sa haute cathédrale, trésor d'art où toutes les époques ont mêlé leur génie, éclate, de temps à autre, quelque scandale où l'alcôve touche à la mairie. En Bourgogne, la politique est, plus qu'ailleurs, le poison de la vie privée.

A Sens, en particulier, depuis un demi-siècle, on ne saurait avoir d'opinion modérée. Il faut être franchement à droite ou franchement à gauche, sous peine de ne pouvoir sortir de chez soi et de n'avoir aucun ami. Les Sénonais de droite ont leur boulanger, leur épicier, leur charcutier de droite. Les gens de gauche, de leur côté, ont pour fournisseurs des gens de gauche. Nous n'exagérons pas. Et l'on se doute que, suivant l'orientation de la municipalité en exercice, les amis des élus jouissent de faveurs et de commodités les plus inattendues. Citons un seul exemple, mais combien suggestif : les abonnés au téléphone appartenant au parti vainqueur obtiennent toujours leurs communications en trois ou quatre fois moins de temps que les autres.

Naturellement, les brasseries qui bordent le mail aux arbres séculaires, entourant le centre de la ville, et les grands cafés de l'avenue de la République — car, au fond, les Sénonais sont tous républicains — ont une clientèle de droite ou de gauche, selon la personnalité de leur propriétaire.

La situation d'homme public suscite l'envie de l'éternelle médisance. A mi-voix, autour des tables, on aime à s'entretenir des déboires conjugaux, de gens en vue, on parle de la nouvelle maîtresse de tel fonctionnaire important et l'on apporte, sur la vie débauchée d'un des grands adjoints du maire, des détails à faire frémir.

Le « toubib volant »

Sens, la médiévale, cache-t-elle vraiment autant de turpitudes ? Disons tout net que la petite sous-préfecture ressemble à beaucoup d'autres villes provinciales. Les rives boisées de l'Yonne et les guinguettes, autour de Sens, sont fréquentées, comme partout,

par des couples et des bandes amies des franchises lippées et des ébats rabelaisiens.

Pendant que leur mari travaille, certaines femmes courent la prétentaine. Au pied de l'imposante cathédrale, des maisons s'ouvrent pour de discrets rendez-vous. La nuit, des ombres s'attardent sous les vieux maronniers du Mail. Une seule note déplaisante à ce tableau de fraîche idylle : quelques petits jeunes gens, fils d'honorables familles sénonaises adoptent des allures efféminées et montrent des yeux fardés.

Sens est une ville d'amour où l'on se cache à peine malgré la médisance. Cette rapide esquisse était nécessaire avant d'exposer le drame qui, depuis le 25 mai, passionne le pays.

Le docteur André Dupêchez était l'homme le plus populaire de Sens. Fils d'une des plus anciennes familles de la Bourgogne, né, le 26 juillet 1889, dans l'hôtel du Vieux-Mail, où il demeure encore aujourd'hui, il était revenu de la guerre la poitrine constellée de décorations, pour blessures à l'ennemi et actes d'héroïsme. Grand, bien découplé, l'œil vif et profond, le teint hâlé, son visage ouvert encadré d'un collier de barbe brune et son affabilité, lui attiraient toutes les sympathies.

Son tarif de consultation moins élevé que partout ailleurs, sa grande douceur en chirurgie lui amenèrent la plus large clientèle. Son dévouement auprès des humbles et des miséreux lui créa, dans le monde ouvrier, de solides amitiés. Sportif enfin, possesseur d'un avion avec lequel il survolait la ville, il forçait l'admiration : on l'avait surnommé le « toubib volant ». Les mauvaises langues papotaient bien sur son compte, mais, comme il se tenait hors des querelles politiques locales, on souriait de ses bonnes fortunes. Il était devenu classique, sur son passage, de dire à ses amis, en clignant de l'œil :

— A propos, ta femme va bien souvent en consultation au Vieux-Mail.

Son aïeul ayant été maire de la ville, on le pressentit, au début de janvier dernier, puis on le décida à se présenter aux élections municipales en tête de la liste de droite. Le 12 mai, au scrutin de ballottage, la liste du docteur Dupêchez emportait seize sièges sur vingt-sept. A quoi tenait l'échec du maire sortant, le sénateur radical socialiste Gaudaire ? A la popularité du méde-



Le patron de l'auberge du « Gai Logis » déclara avoir logé une amie du docteur...



Sur la route boisée qui va de Fontaine-la-Gaillarde aux Clérimois, le docteur Dupêchez, qui avait été appelé pour un accouchement, fut trouvé évanoui au volant de sa voiture.

cin, d'une part ; d'autre part à ce que le communiste Truchon, dont la liste avait obtenu plus de mille voix, avait refusé de se désister au second tour.

Les communistes ayant volontairement laissé passer le candidat de droite, on est donc mal fondé de penser qu'ils soient les auteurs des lettres de menaces que le docteur Dupêchez reçut au lendemain de son élection. Ces menaces, d'ailleurs, cessèrent bientôt, et, nommé maire à la majorité, le médecin s'appêta à présider, le dimanche 26 mai, la fête du Patronage laïque de Sens.

Le spectre de la « mafia »

Aucun Sénonais ne pouvait ignorer que le médecin passait, chaque vendredi, sa soirée à l'Eden-Casino. Le 24 mai était un vendredi et le docteur, selon son habitude, se rendit au cinéma avec sa femme et des amis. A l'entr'acte, il s'attarda dans le hall ; rejoignant ses compagnons dans un café, il leur annonça qu'il avait été accosté, entre le cinéma et le débit, par un inconnu qui l'avait prié de se rendre au village des Clérimois, pour y procéder, sur la demande d'une sage-femme, à un accouchement aux fers. Néanmoins, le médecin manifesta le désir — assez étrange — d'assister à la fin de la représentation :

— Comme l'enfant ne peut venir au monde sans moi, déclara-t-il, j'ai tout le temps. L'opération n'en ira que mieux.

Le docteur Dupêchez retourna au spectacle. Il vit projeter *On a volé un homme*, puis, vers minuit trente, muni de ses troussees, il partit dans son auto pour les Clérimois, distant de Sens d'une quinzaine de kilomètres. Il ignorait le nom de la malade. L'inconnu qui l'avait alerté était reparti — par quel moyen ? — et devait l'attendre à l'entrée du village. N'est-il pas bizarre que le médecin soit parti, en de telles conditions, pour un hameau où il n'avait que deux vieux clients et dont la sage-femme, en cas de forceps, faisait toujours appel au docteur Laverdè, de Villeneuve-l'Archevêque ?

Quelques heures plus tard, le samedi, à 5 h. 30, le charretier Moreau découvrait le maire de Sens évanoui à son volant, sur la route boisée qui va de Fontaine-la-Gaillarde aux Clérimois. Le médecin portait à la tempe droite une profonde contusion. A la bouton-

nière de son veston était épinglée sa carte de membre des Croix de Feu, dont la photographie avait été lacérée, en croix, de deux coups de couteau.

Cette carte déchirée donnait prise aux plus folles suppositions. Avec plus de bonne foi que de raison les amis de la victime reconnurent, dans ce geste, la signature des assassins de cette fameuse « mafia » qui aurait exécuté le conseiller Prince, l'an dernier, à la Combes-aux-Fées. Le médecin, toujours dans le coma (?), ne répétait-il pas, d'ailleurs, ces mots significatifs :

— Barrage... Cagoule... Six...

Six hommes en cagoules ? Quelle histoire ! Les explications fournies, enfin, par le docteur, après son délire, puis par les experts, ramenèrent l'agression à ses justes proportions. Les coups reçus par le médecin étaient peu graves. Si les circonstances du guet-apens, inconciliables avec les déclarations du blessé, restaient encore inexplicables, tout dans la préparation et dans la perpétration de l'attentat démontrait qu'il s'agissait de l'œuvre de deux ou trois Sénonais. A moins, en effet, qu'ils ne l'aient suivi ou ne soient montés avec lui, en voiture, depuis Sens, comment les hommes de la « mafia » auraient-ils su quelle route le docteur prendrait — alors qu'il y en a plusieurs — pour se rendre aux Clérimois ?

L'ombre mutilée d'Albert Prince, un instant invoquée, pouvait retourner parmi les



Sportif, dévoué auprès des humbles, affable et séduisant, le docteur André Dupêchez est très populaire à Sens.

MYSTÈRE

ombres. S'il avait eu réellement un but politique, l'attentat ne pouvait avoir qu'une origine locale.

Ni politique, ni crapuleux

Si l'on recoupe les explications successives que le docteur Dupêchez a donné de son agression, tant aux policiers qu'aux juges et aux journalistes, on obtient ainsi un récit parfaitement incohérent. Envoyé en pleine nuit chez une accouchée inconnue, par un inconnu dont il n'a pu apercevoir les traits, sur les conseils d'une sage-femme inconnue, le médecin, après avoir musardé dans une montée pour regarder des petits lapins gambader au loin devant ses phares, ne peut distinguer, dans la descente suivante, ce que peut être une masse noire, allongée en travers de la route. Il pense néanmoins que c'est un homme étendu et il braque sa direction à droite pour le doubler sans lui porter secours, lui, médecin. Il reçoit au même moment un coup violent à la nuque et sa voiture se jette sur le côté gauche de la route. Qui l'a frappé ?

Une pierre lancée, du bois, dans sa portière droite. Or, si l'on retrouve cette pierre dans la voiture, tous les éclats de la glace brisée sont tombés, au dehors, sur le marchepied et sur un accotement du chemin, cinquante mètres plus loin, à l'endroit où l'auto a été roulée après l'agression. Qui a remis l'auto en marche ? La pédale d'embrayage est maculée de la poussière de la route. Les chaussures du docteur également. Celui-ci est donc descendu de voiture — inconsciemment — et a repris ensuite sa place au volant. Cette série de contradictions émeut, dès le début, les enquêteurs. Ils sont obsédés par l'idée que le blessé a pu reconnaître ses agresseurs, les avoir même transportés, derrière lui, dans l'auto.

— J'ai une lacune dans ma mémoire, répond le « toubib volant ». Mais, lisez donc ces lettres de menaces ! J'ai certainement été victime d'un attentat de la part de gens que mon triomphe a exaspérés...

Le divisionnaire Bardy, le commissaire Vuillaume, l'inspecteur principal Lattelier, trois as du mystère, se mettent en campagne. Un à un, tous les adversaires politiques du médecin sont entendus, leur emploi du temps, le vendredi soir, vérifié. Aucun communiste n'avait intérêt à commettre une telle agression. Aucun n'est suspect.

— Auriez-vous des soupçons précis ?

— Un mari abandonné, M. Gresse, a promis de me casser la figure. Mais je ne crois pas que...

Le « toubib volant » n'osa pas achever.

Les mystères du « Gai logis »

Les enquêteurs n'en demandaient d'autres pas davantage. Ils entendirent le mari.

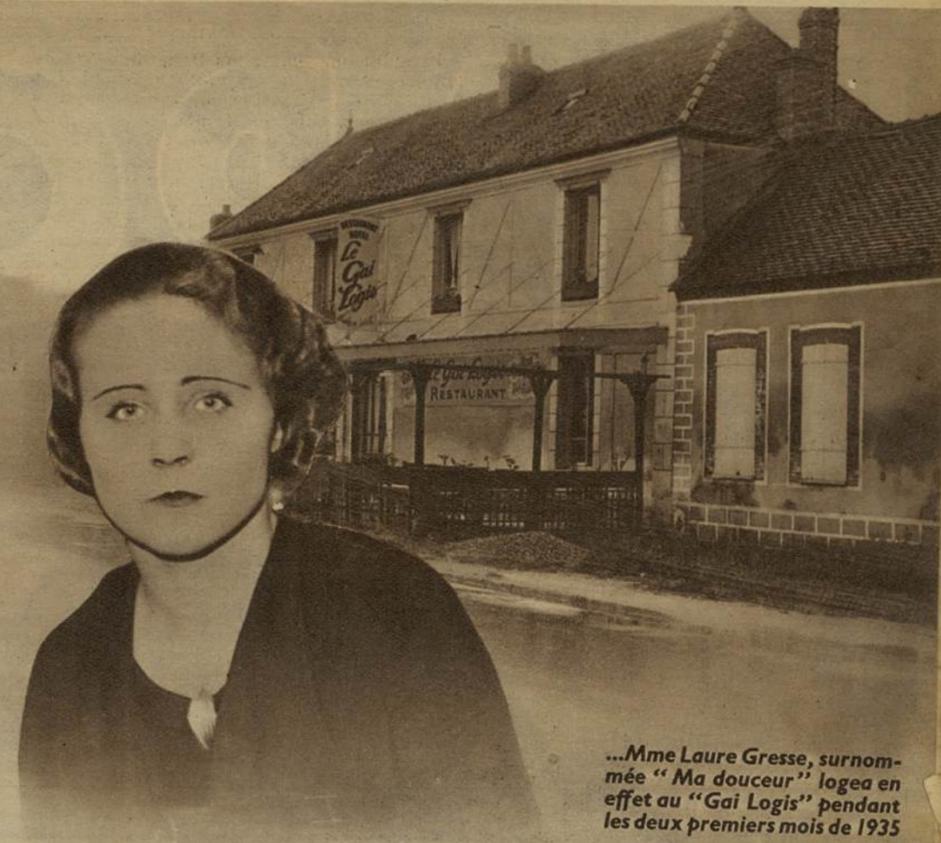
— Ma femme, née Laure Gilmet, s'est enfuie du domicile conjugal, le 11 janvier dernier ; elle s'est d'abord réfugiée, chez sa tante, dans les Vosges, puis à Paris, avec notre fils. On m'a signalé le docteur Dupêchez comme auteur de mon infortune. Je le crois incapable de cette mauvaise action et je lui garde toute mon estime.

Le service de garnis travaillait en silence. Laure Gresse, une flutette blonde de trente ans, ironiquement surnommée « Ma Douceur », en raison de son caractère acariâtre, fut signalée pour avoir demeuré en meublé, en janvier et février, à l'auberge du « Gai Logis », non loin de Sens ; puis, en mars, au « Country Hôtel », à Paris ; puis en mai, à « l'Hôtel du Brésil », rue Le Goff, au Quartier Latin. Elle avait même retenu, pour juin, une autre chambre, dans un garni des grands boulevards, avec une certaine Denise, de Mouy, près Creil, chez les parents de qui elle avait placé son fils, âgé de sept ans.

L'inspecteur principal Lattelier se rendit sans attendre au « Gai Logis », à Champigny, sur la route nationale de Paris à Lyon. L'aubergiste, M. Faré, dut exhiber ses registres et déclarer ce qu'il savait :

— Je connais, de longue date, le docteur Dupêchez. Au milieu de janvier, il est venu louer pour son amie, la blonde Laure, une de mes meilleures chambres. Le médecin venait lui rendre visite chaque après-midi ou chaque soir. Les élections approchaient. Le docteur envoya Laure à Paris.

Le jeudi 23 mai Laure revint ici, accompagnée de son amie Denise. Par l'intermédiaire du jeune Robert Rossignol, elle fixa rendez-vous ici, au docteur Dupêchez, qui arriva dans l'après-midi, affolé, et monta aussitôt dans leur chambre. Au début, l'entretien fut orageux ; cependant, ils se quittèrent bons camarades. Le médecin avait donné de l'argent à Laure, qui rentra le



...Mme Laure Gresse, surnommée « Ma douceur » logea en effet au « Gai Logis » pendant les deux premiers mois de 1935

avoir la certitude — il n'y a aucune corrélation possible entre ces scènes douloureuses de rupture et le guet-apens où je fus attiré...

Le vrai « sens du mystère »

Quelques heures après cette dramatique confession, répétée une fois encore à deux autres reporters, le docteur Dupêchez nous rappela tous près de lui. De charitables personnes étaient venues l'avertir qu'il se livrait

vié, une existence de joyeux et franc garçon. Devenu homme public, état qui exige la mise en pratique de la fameuse devise « Sans peur et sans reproches », le « toubib volant » a voulu rompre avec son passé d'homme libre. La blonde jeune femme a-t-elle alors rassemblé le banc et l'arrière-banc de ses amis Sénonais ? C'est parmi les jeunes ruffians et les garçons fardés qui gravitaient autour d'elle, sur le Vieux-Mail de Sens, que les policiers recherchent, arrêtent, interrogent. Le succès leur



C'est le charretier Moreau qui, en se rendant à son travail, découvrit le maire de Sens, le samedi matin. Le docteur portait à la tempe droite une blessure due à un coup de matraque.



L'hôtel du Vieux-Mail où habite le docteur Dupêchez est devenu, depuis ce drame mystérieux, le point de mire de tous les regards de la ville et l'objet de tous les commentaires

— Cherchez donc vers la droite ! suggère-t-on. Le « toubib » avait accepté de présider une manifestation laïque. Qui sait !

La piste est ridicule, mais elle est examinée avec soin. En vain. A ce moment, une agression nocturne dont les circonstances présentent, avec celle des Clérimois, des similitudes troublantes, est commise, à Rosoy, près de Sens, contre un garagiste de Villeneuve. Le mobile est le vol.

N'a-t-on pas dérobé au docteur une montre en or et les quelque huit cents francs contenus dans son portefeuille ? Serait-ce les mêmes malfaiteurs dans les deux cas ? Ceux de Rosoy sont arrêtés. Ils viennent tout droit de Paris, dans une auto volée le lendemain du guet-apens des Clérimois. Comment serait-ce eux ? Et le commissionnaire venu au cinéma ? Qui pouvait savoir que le médecin emporterait avec lui cette somme d'argent ? Non, la thèse du crime crapuleux ne saurait logiquement se soutenir.

Les policiers retournent au chevet du docteur et exigent des éclaircissements. On bavarde beaucoup dans la ville : on parle d'une maîtresse jalouse, d'un mari vindicatif, de lettres, de scènes violentes la veille du drame.

— De méchants racontars, assure la victime ; évidemment, en tout autre temps qu'au lendemain d'un succès électoral très disputé, j'aurais pensé à une vengeance d'ordre passionnel.

lendemain matin, à Paris, avec son amie. Je ne l'ai plus revue.

Tandis que la police enregistrerait cette déposition capitale, le docteur Dupêchez, pressé de questions par une dizaine de reporters parisiens, dont nous-mêmes, demanda à sa femme, qui veillait jalousement sur son repos, de le laisser seul avec les journalistes.

— Messieurs, nous déclara-t-il lorsque la porte se fut refermée, j'ai manqué de franchise avec vous. Voici la vérité...

Et, avec, par instants, des sanglots dans la voix, il nous conta, par le menu, sa longue liaison avec la blonde Laure, sa cliente. Sa maîtresse, partie pour Paris, le harcelait de demandes d'argent.

— Devenu maire d'une ville importante, le 12 mai, je désirai rompre avec cette amie tapageuse, que tout le monde, ici, connaissait. J'écrivis à Laure de me rendre mes lettres. Elle me répondit : « Tu ne les auras pas. Je ne te les vendrai même pas. » Elle me menaçait de venir ici, à Sens, à mes consultations et à mon bureau de la mairie. Je devenais fou. Par l'entremise de Robert Rossignol, fils du propriétaire de la Brasserie du Théâtre, j'accordai à Laure un suprême rendez-vous au « Gai Logis ». Elle refusa de se défaire de mes lettres. Elle promit enfin de me les renvoyer le lendemain. Le lendemain soir j'étais lâchement attaqué, aux Clérimois, par mes adversaires politiques. Car — j'ai seul le droit d'en

piets et poings liés à la malignité publique. Devant sa pauvre femme défaillante, devant le premier adjoint de la ville, devant ses meilleurs amis, il nous crie :

— Je ne vous ai jamais rien dit. C'est de la déformation. J'en donne devant les miens ma parole d'homme !

Et il nous pria de sortir. Le lendemain, il apposa un mutisme narquois aux nouvelles questions du commissaire Vuillaume. Il lui annonça :

— Vous n'obtiendrez plus rien de moi !

Puis il se constitua partie civile et son avoué, M^r Frilleux, prit, en son nom, connaissance du dossier. De son côté, à Paris, Madame Gresse se portait également partie civile, évitant ainsi, elle aussi, de répondre aux insidieuses questions des enquêteurs. Il semble pourtant qu'elle ne soit pas mêlée à l'agression des Clérimois. Mais devant tant de réticences, malgré la véracité des alibis fournis, malgré la carrière glorieuse et généreuse du docteur, les policiers de Dijon ont l'intime conviction qu'on les trompe sciemment, qu'on brouille leurs pistes, qu'on fait l'impossible pour les égarer.

Ils ont repris leur tâche à zéro. Ils ont, à leur tour, vécu les nuits mystérieuses de Sens, frappé à toutes les portes et écouté discrètement autour d'eux. Que de calomnies à abattre, que de vérités à apprendre aussi. Le médecin a passé, dans cette petite ville asphyxiée par l'adultère, la politique et l'en-

brûle les doigts. L'aubergiste du « Gai Logis » les a rappelés pour de nouvelles confidences.

— Si Laure n'est pas rentrée avant la fin de la semaine, si elle ne s'est pas « arrangée » avec le « toubib », il y aura du grabuge ! aurait écrit et dit, en public, un des personnages de l'affaire.

Le vendredi matin, le docteur Dupêchez, qui avait dû recevoir des menaces plus directes ou plus précises, vint trouver son jeune ami Robert Rossignol et lui confia :

— Cela va mal, Robert. Il y a de l'orage dans l'air. Si, ce soir, il m'arrivait malheur, occupe-toi de Laure et de son enfant, et reprends-lui les lettres.

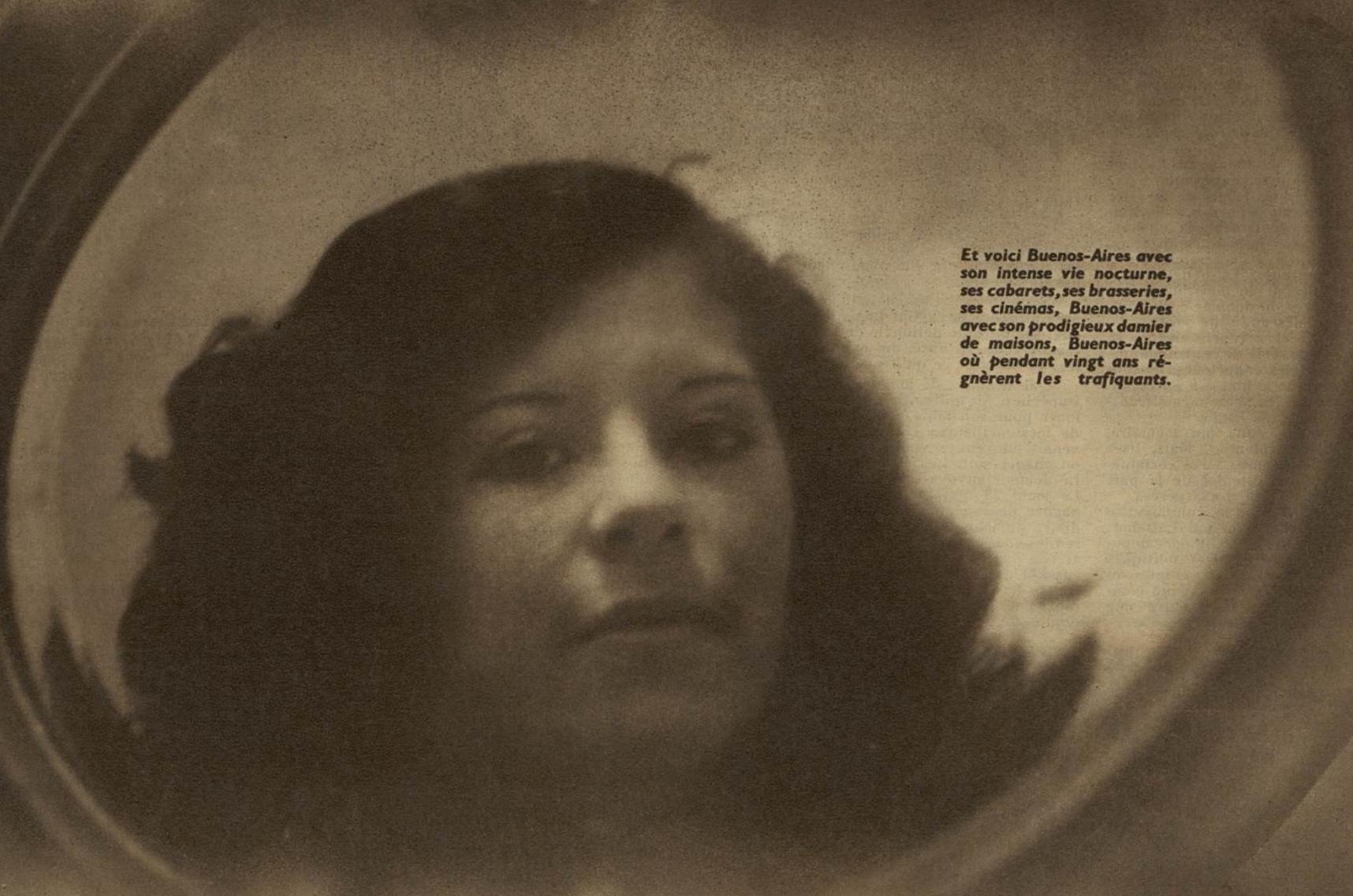
Treize heures après, un drame se déroulait sur la route des Clérimois. Vengeance ? Exécution accomplie sur l'ordre d'une maîtresse délaissée ? Qui le dira ? Mais de quoi s'agit-il, au fond ? D'un simple coup de matraque. Ne serait-il pas sage de classer le dossier au lieu de s'acharner à attirer la foudre sur un homme honorable et, ce qui est plus, un magistrat. Faudra-t-il que cette effarante affaire vienne jusqu'aux Assises de l'Yonne pour être enfin jugée selon sa vraie valeur : un mauvais mélodrame !

Emmanuel CAR,

(Reportage photographique « Détective ».)
J. BAERTHELE.

ERRE À SENS ?

MARCHÉS



Et voici Buenos-Aires avec son intense vie nocturne, ses cabarets, ses brasseries, ses cinémas, Buenos-Aires avec son prodigieux damier de maisons, Buenos-Aires où pendant vingt ans régnerent les trafiquants.

DE FEMMES

Sensationnel reportage par Marcel MONTARRON

IX. — LA BELLE ÉPOQUE (1)

C'EST au milieu d'une bordée de sifflets que nous fîmes notre entrée, Lucien et moi, dans cette bonne ville de Buenos-Aires. Nous descendions du *Central Argentino Ferrocarril*. Mêlés à la foule des voyageurs qui encombraient les quais de *Retiro*, nous avançons, précédés par nos porteurs de bagages. Et c'est à la sortie de cette gare géante que la bordée de sifflets nous accueillit.

En vérité, ces sifflets — qui sifflaient sur nos têtes — ne s'adressaient pas à nous, mais aux chauffeurs de taxis, dont la longue file assiégeait le trottoir. Sur une distance de cinquante mètres, une dizaine d'agents activaient la procession des voitures. Dix beaux agents, hauts de taille, larges de buste, coiffés de casquettes plates à plaque d'argent, harnachés de cuir neuf. Les agents avaient chacun un sifflet. Leur chef, qui par surcroît portait des gants blancs, donnait lui aussi du sifflet.

Et dans cet assourdissant vacarme, dans ce tumulte de vibrations déchirantes qui se poursuivaient, pour se fondre et rebondir encore, Buenos-Aires apparaissait, dès le premier contact, comme le type même de la ville-usine, où tout marche avec la précision d'un rouage, où l'Ordre est fortement assis sur une puissante armature...

Cette armature, c'est LA POLICE. Il est des villes où la police n'est pas l'élément essentiel de la rue ou, du moins, ne tranche pas exceptionnellement sur le décor de la rue. L'étranger qui débarque à Pa-

ris, en période calme, n'est pas spécialement frappé par la présence des gardiens de la paix. A Buenos-Aires, ce qui frappe, au contraire, c'est l'extraordinaire et imposant développement des gens de police qui, jour et nuit, jalonnent les rues et les carrefours, qui, jour et nuit, de carrés en carrés, de *cuadras* et *cuadras*, sifflent, étendent les bras, resifflent et semblent se répondre, comme des merles chanteurs, à travers le prodigieux damier.

— Ce que vous voyez n'est encore rien, me souffla Lucien, en comparaison des forces de police secrète, à côté de l'invisible et innombrable présence de ceux qu'on nomme ici *les agents des investigations*. Ils sont deux mille à rôder chaque soir dans Buenos-Aires. Dans chaque cinéma, dans chaque théâtre, dans chaque music-hall, dans chaque cabaret, dans chaque dancing, le service des investigations a ses représentants aux aguets. Les rues du centre, Corrientès, Maïpu, Esmeralda, Suipacha, etc., en sont sillonnées. Si les « vigiliants », si les hommes de l'escadron de sécurité (qui équivalait à notre garde républicaine) sont des colosses, les agents des investigations sont, au contraire, de minces jeunes gens, vêtus comme des gigolos, mais que trahit parfois, à travers l'étoffe de leurs vestons cintrés, l'enflure significative de la poche-revolver... Un conseil : ne point trop parler français à haute voix, dans les lieux où l'on s'amuse. Ce conseil, je vous le donnais déjà au Brésil, mais ici, à Buenos-Aires, il prend toute sa valeur.

La nuit tombait, soutenue par une brume légère et transparente. La chaleur de cette journée d'été — nous étions en décembre — se dissipait traîtreusement, chassée par la

fraîcheur humide qui montait de la Plata. Buenos-Aires allumait les enseignes de ses lieux de plaisir. Des brasseries, blotties sous les arcades de Léandro Alem, aux orgueilleux cabarets de Corrientès, la fête nocturne, que d'avisés commerçants ont découpée en trois tranches (*section vermouth*, *section soirée*, *section gala*), allait s'ouvrir...

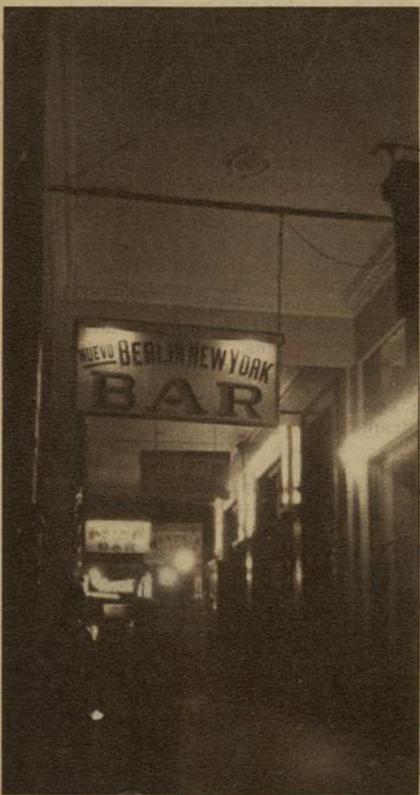
— Alors, dis-je, c'est dans l'une des villes du monde où la police est le plus fortement organisée que le trafic des femmes put se développer le plus librement. C'est bien curieux !

— C'est ainsi. Vous foulez en ce moment un pavé dont les barbeaux de France furent, pendant vingt années, les rois absolus. Nous verrons pourquoi ils en ont été chassés. Nous verrons comment ceux qui sont restés se maintiennent. Je voudrais vous faire dire, dès ce soir, par un vieux de Buenos-Aires, ce que fut cette époque, unique dans les annales de la prostitution, et qu'on peut bien appeler, en songeant à l'or qui coula entre les mains des trafiquants, *la belle époque*...

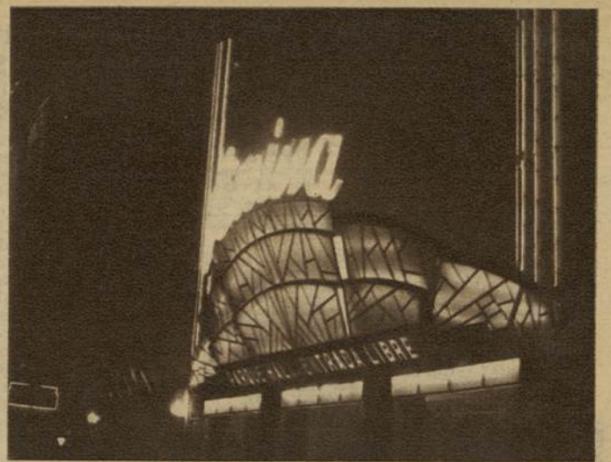
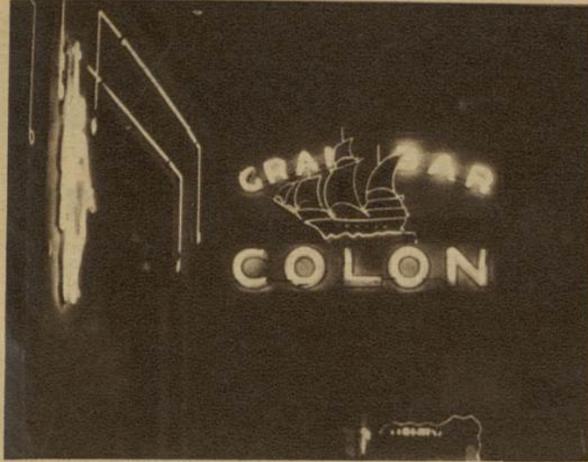


Au lieu fixé — c'était un bar, dans le quartier des spectacles, dont les murs sont couverts d'une carapace de photos d'artistes en tous genres, et qui porte, au-dessus de sa devanture, cette enseigne : *Los Immortales* ; au lieu fixé, donc, Lucien apparut, ce soir-là, accompagné d'un singulier personnage, coiffé d'un canotier jaune et vêtu d'un long manteau beige qui pendait jusqu'aux talons.

L'homme était vieux, chauve, glabre, et



(1) Voir *Déetective* depuis le n° 337.



sur son visage marqué, miné, son nez rejoignant presque son menton, par-dessus sa bouche aux lèvres minces. Il s'exprimait en soupirant, cherchant ses mots, parsemant son récit de *bueno* et de *muy bien*.

— Je vous présente Pépino, dit Lucien. Pépino le Sicilien.

La vie de cet homme ne m'était pas inconnue. Lucien, la veille, m'en avait révélé les grands traits.

Pépino était venu à Buenos-Aires à vingt-neuf ans. Ce n'était pas un barbeau, mais un voleur. Il avait dû fuir Alexandrie, à la suite d'un mauvais coup. Il aurait pu néanmoins vivre en paix à Buenos-Aires. Une femme, Blanche, qu'il adorait, l'assistait.

Mais le goût du vol le possédait. Il s'affilia avec d'autres coquins de son espèce, tenta de forcer un coffre-fort et fut dénoncé. Il gagna, dans cette aventure, cinq années de prison. On l'enferma au pénitencier de Palermo. Mais c'est à sa libération que son vrai châtement commença : Blanche, sa maîtresse, avait profité de sa détention pour disparaître.

L'homme, à cette nouvelle, vacilla, étourdi comme s'il était atteint d'un coup au cœur. Puis, les poings serrés, il courut à la recherche de l'infidèle. Il la trouva, enfin. Elle avait été placée « en *casita* » par un Argentin. D'un bond, le Sicilien pénétra dans la pièce où déjeunaient les amants, et d'un geste plus prompt encore, balafra son rival d'un coup de lame. Il avait par ce geste reconquis sa femme, mais pour peu de temps. Un mois après, il était à nouveau bafoué. Blanche s'était enfuie, mais cette fois Dieu sait où...

Alors, Pépino, renonçant à la poursuivre, jura de se venger d'autre façon. La gérante de la *casita* qui avait charge de veiller sur sa femme était une polaque. Pépino lui fit verser, à titre d'indemnité, 5.000 pesos. D'autres gérantes, d'autres polaques subirent ses menaces et ses rançons. De Mme Rose, qui régnait sur dix *casitas* de la Boca, il exigea qu'elle n'occupât que des Françaises. Mme Rose refusa. Le surlendemain, l'homme de confiance qui transportait la recette de la tenancière fut attaqué, puis dévalisé. Pépino triomphait. Mme Rose dut capituler.

Mais les tenanciers polaks, coalisés, firent arrêter Pépino. Le Sicilien refit connaissance avec les cellules méticuleusement entretenues du pénitencier de Palermo. Lorsqu'il en sortit, il n'était plus qu'une loque. Il avait affreusement changé. Le mal terrible qu'il avait contracté étant jeune le rongea. Par ennui, par besoin d'oubli, il dissipa l'argent qu'il possédait, au jeu et au plaisir. L'argent dilapidé, il dut lutter contre la mi-

sère, vivre d'expédients et de secours. Lorsque survint la débâcle qui dispersa le milieu, il resta, lui, Pépino, dans sa mansarde du passage del Carmel, seul, abandonné. La police, qui se servait de lui, l'avait épargné. Des enfants qu'il avait eus en Argentine et qu'il avait reconnus lui permettaient d'éviter cette expulsion.



— Mon ami ne veut pas croire, fit Lucien en me désignant, que nous fumes, ici, malgré la police — ou plutôt avec le concours de la police — les maîtres de la situation. Dis-lui, toi, Pépino, qui n'as pas quitté Buenos-Aires depuis trente ans, ce que fut la belle époque.

— C'est plus tard que ceux du milieu comprirent, répliqua le vieux Pépino. La belle époque, c'est toujours en souvenir qu'on la voit sous sa vraie couleur. Quand on est dedans, quand on en profite, on est aveugle. On trouve presque naturel tout ce qui vous arrive.

« Quand je suis arrivé à Buenos-Aires, la Française primait. Cinq à dix thunes (1), tel était le tarif. Alors, pour concurrencer les maisons françaises, les Polaks ouvrirent des maisons à deux, trois pesos. Ce fut le début d'une guerre sourde qui longtemps opposa les deux clans. Les Polaks offraient des avances. Alléchés par le gain, certains barbeaux cédèrent. Par représailles, les tauliers français abandonnèrent l'Aéro-Club, le cercle où se réunissaient les hommes du milieu. L'orage était dans l'air. Il éclata à propos d'une augmentation des frais imposés aux femmes, dans les maisons. Les hommes du milieu décrétèrent la grève. Les femmes obéirent et désertèrent les maisons. Il y eut un cortège dans les rues, avec drapeau en tête. Drapeau tricolore, bien entendu ! Les tenanciers ripostèrent en embauchant, de leur côté, des femmes polaques. Furieux, les hommes envahirent, un soir, les taules, et « virèrent » les indésirables. Les patrons s'avouèrent vaincus et demandèrent la paix. Des négociations s'ouvrirent. Un tribunal d'honneur fut nommé qui devait désormais régler les conflits. Mais cette effervescence avait attiré l'attention des pouvoirs publics. Le conseil municipal de Buenos-Aires décida la fermeture des maisons publiques et décréta qu'elles seraient remplacées par les *casitas*. Une femme par logement, sous la

(1) Le peso, même lorsqu'il valait près de 15 francs, a toujours été désigné sous le nom de thune dans le langage du milieu. Il vaut aujourd'hui 4 fr. 50.

protection d'une gérante. On était en 1914.

Alors, ce fut la chasse aux logements libres. Si certains tauliers décidèrent de rentrer en France, si d'autres transplantèrent leurs maisons dans les provinces de Cordoba, de Mendoza, de Rosario, etc., beaucoup — et surtout les patrons polaques — râlèrent tous les logements de Buenos-Aires susceptibles de s'adapter au nouveau règlement. Il y eut bientôt, à chaque carrefour, dans chaque carré de maisons, un logement dont le rideau jaune, tendu derrière la porte vitrée, signalait la présence d'une prostituée. On compta, à Buenos-Aires, en 1927, jusqu'à 2.000 *casitas*.

Pour y placer une femme, le trafiquant devait déposer, entre les mains du propriétaire, un cautionnement de 1.000 pesos, et lui régler de 50 à 70 pesos de frais par semaine. A l'exploitation des patrons de maisons succédait ainsi l'exploitation des propriétaires de *casitas*. Les marchés de femmes renaissaient sous une autre forme.

La sourde rivalité du début continua à s'exercer plus souterrainement encore. Les tauliers de province envoyaient à Buenos-Aires des émissaires pour attirer les femmes des *casitas*. Les placeurs augmentèrent leurs commissions. Des Français essayèrent de s'emparer par la force des *casitas* que détenaient les Polaks. Un certain Philippe donna l'exemple en intimant à sa femme l'ordre de ne plus payer ses frais. La femme fut arrêtée et mise pour six mois à l'hôpital. Philippe fut arrêté et recueilli quatre mois de prison. Le taulier avait soudoyé la police. Le milieu commença à comprendre que la police désormais le guettait, qu'il fallait composer avec elle, qu'il ne pourrait se maintenir qu'en s'organisant, qu'en « arrosant ». Il arrosa beaucoup. Mais, à cette époque, que ne faisait-on pas avec l'argent?

Pépino eut un sourire grimaçant. Il passa ses mains décharnées sur son menton, et poursuivit :

— Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la puissance du milieu, à Buenos-Aires, comme d'ailleurs dans toute l'Argentine, reposa tout entière, tant qu'elle dura, sur la puissance de l'argent. On n'aura jamais, sans doute, une idée, même approximative, des sommes inouïes que drainèrent à cette époque les trafiquants de femmes. Monsieur Albert Londres, dans son livre célèbre, fut tenté de les apprécier. Il exagéra. Je compte qu'aux meilleures années le rapport d'une *casita* à bon rendement pouvait se fixer ainsi, mensuellement :

FRAIS DE LA CASITA	
Pour la location	500 pesos
Pour la gérante	300 pesos

Pour le commissaire	400 pesos
Pour le vigilant	150 pesos
Pour les repas	300 pesos
Pour les soins, l'assurance, l'électricité	150 pesos
1.900 pesos	

FRAIS DE PRIVATE POUR L'HOMME	
Pour la chambre, les repas, les taxis, l'entretien	1.000 pesos

GAINS LE LA FEMME	
Dans une <i>casita</i> du centre	5.000 pesos

BÉNÉFICE

5.000 — (1.900 + 1.000) = 2.100 pesos.

Le peso valait alors 14 francs. « Une femme, placée dans une bonne *casita*, pouvait donc rapporter une moyenne de 25 à 30.000 francs par mois.

— Quand je vous le disais ! fit Lucien, triomphant.

— Alors, continua Pépino, imperturbable, plusieurs clans se formèrent : il y eut le clan des hommes sérieux qui cherchaient à gagner leur argent en passant inaperçus, dont nul ne connaissait l'adresse, et qui vivaient, retirés, avec leurs femmes.

« Il y eut le clan des hommes, qui formaient des groupes de dix à quinze, qui vivaient en pension et qui fréquentaient, avec ostentation, les cercles, les cafés, les cabarets et les courses.

« Le clan de ceux qu'on pourrait appeler les meneurs, les incorruptibles, et qui, à tout prix, voulaient faire respecter les vraies doctrines du milieu. Pour eux, la formule : « Le chapeau d'Amérique ne compte pas » n'était pas acceptable.

« Enfin le clan des hommes d'affaires, de ceux qui vivaient sur le milieu, faisant des avances, habillant les nouveaux recrues à crédit, et vendant tout ce qui concernait le commerce de l'amour.

« La rivalité de ces clans amena des drames.

« Les drames minèrent peu à peu la puissance du milieu.

« L'argent n'a pas d'odeur. Sauf quand il est souillé de sang... »

(A suivre.)

Marcel MONTARRON.

La semaine prochaine :
Les drames de la traite

(Reportage photographique « DÉTECTIVE »
Marcel MONTARRON.)



DERMOGEL
du Dr Arion
blanchit en un instant, mains et nez rouges
Vente partout : 10 francs chez le Dr ARION 33, Fg Montmartre, 33

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX
Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et active repousse. J'envoie "Gratuit et Franco" mon livre précieux de vérité et de bien-être, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attestations admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi. Sœur HAYDÉE, « Les Bourdettes-Saint-Agnes », TOULOUSE.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES
Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17-

25 fr. le Cent, adres. à cop. main et gr. g. à Corr. Sans frais. Ets SPIREX, Biarritz

SAGE-FEMME 1^{re} cl. Discr. absolue 92, r. St-Lazare, Paris.

LA FIN DE 5 ANNEES DE SOUFFRANCES

Souffrir pendant presque 5 ans d'une maladie de l'appareil digestif, sans trouver aucun médicament pour se soulager, et découvrir enfin un remède merveilleux, telle est l'expérience que vient de faire Monsieur E. M., d'Avignon, qui nous écrit en outre :

« J'ai eu le bonheur de lire un article sur la poudre Macléan pour l'estomac et j'en ai fait acheter un flacon. C'est de grand cœur que je vous dis le bien inappréciable que j'ai ressenti dès les premiers flacons et depuis mon soulagement n'a cessé de s'accroître. »

Tous les malades de l'estomac feraient bien, dans leur propre intérêt, d'essayer la véritable Poudre Macléan qui a soulagé des milliers d'existences dans le monde entier. Elle est préparée selon la formule d'un des plus grands spécialistes de l'estomac et porte la signature ALEX-C-MACLEAN.

DE JOLIS SEINS

Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut revitaliser les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seuls les TRAITEMENTS DOUBLES SYBO donnent rapidement une belle poitrine. Préparés par un pharmacien, ils sont excellents pour la santé. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée discrètement par les Lab. T. SYBO, 34, r. Saint-Lazare, Paris (joindre timb.).

La beauté des SEINS RAFFERMIS ou DÉVELOPPÉS

PAR LE MERVEILLEUX TRAITEMENT **LONGCILIA**
Mis au point par un éminent chimiste dermatologiste qui a étudié de longues années cette question, ce traitement resserre en très peu de temps les tissus fatigués ou anémiés par la maladie, la grossesse, ou distendus par les exercices violents (Sports, travaux pénibles, etc.). Son action sur la peau est très rapide et celle-ci retrouve bientôt sa vitalité première constituant un soutien-gorge naturel et parfait (fait disparaître également les rides du visage). L'Institut Dermatologique Longcilia, Service B, 9, Fg St-Honoré, adressera "discrètement" aux 500 premières lectrices de ce journal qui lui en feront la demande, un

FLACON GRATUIT



Pourquoi marcher à tâtons, UNE ÉTOILE BRILLE AUSSI POUR VOUS.

Nous vous offrons aujourd'hui l'occasion inespérée de marcher en pleine lumière et de suivre votre étoile. Ne la laissez pas passer !

Nous sommes les seuls possesseurs de la table horoscopique du célèbre Brahmane Vynndhia.

Vous connaîtrez, grâce à elle, toutes vos chances de succès et d'insuccès en : amour, affaires, santé, loterie... En un mot, tout votre avenir.

D'autre part, elle vous enseignera la précieuse science de la chiromancie. Vous pourrez vous-même lire dans votre main tout ce qu'elle renferme.

Il vous suffit de nous envoyer la somme de "dix francs" pour recevoir en une seule fois et sans restriction, ce que nous vous promettons. "Vous n'avez pas à craindre la moindre nouvelle demande de fonds."

N'hésitez pas ! Toutes les différentes phases de votre vie en bénéficieront. Chaque jour vous pourrez vous reporter aux enseignements du Brahmane Vynndhia, et, chaque jour vous lui serez un peu plus reconnaissant.

BON A DÉCOUPER
et à adresser au Brahmane Vynndhia (service DT) 9, rue Honoré-Chevalier - Paris
Nom _____
Adresse _____
Veuillez m'envoyer à l'adresse ci-dessus, la table Horoscopique complète du Brahmane Vynndhia.
Ci-inclus la somme de dix francs, qui me donne droit sans restrictions et sans nouvelle demande de fonds, à tout ce que vous indiquez dans cette annonce.

POUR ASSURER VOTRE BONHEUR

10 FRANCS



ET. C'EST TOUT!

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. Remède WOODS, 10, Archer Street (219 TAE), Londres W1

CE QUI SE PASSE

Film hebdomadaire, par Marius Larique



Robert Lynen fut, très jeune, une vedette de cinéma.



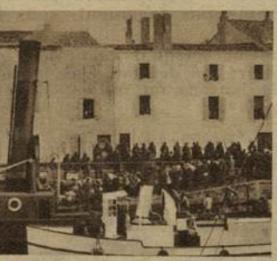
Le gardien Lallier fut tué par son collègue Casteran.



Mme Mathieu dépensait trop, au dire de son mari.



De plus en plus nombreux sont les enfants martyrs.



Julien Clé rejoindra sans doute son père au baigne.



M. Fernand Bouisson, le nouveau Président du Conseil.



Mlle Paradis avait mis le feu à sa maisonnette.

Lundi Dans le jour blême, un homme en pyjama est apparu sur le balcon d'un sixième étage. Il se penche. La rue, à cinq heures du matin, est encore déserte. Alors, il n'hésite plus. Des passants, quelques minutes plus tard, le trouveront dans le ruisseau, râlant. Cet homme désespéré, c'est un peintre et c'est le père du petit Robert Lynen, le jeune prodige de l'écran, que *Poils de carotte* révéla et qui, hier encore, tournait *Sans famille*. Sans famille ! Le voilà orphelin pour de bon, lui qui tirait au public des larmes artificielles ! La vie s'offre ainsi, parfois, le luxe cruel de copier l'art. Pauvre gosse ! Il était entouré d'un concert envieux. A l'âge où ses camarades trimballent à l'école leurs billes et leur cartable, il était vedette de cinéma. Son portrait s'épanouissait dans tous les journaux. On le croyait riche, heureux. Mais la France n'est pas l'Amérique et Robert Lynen n'est pas Jackie Coogan. A la maison, il n'y avait guère de pain, et le papa s'est tué — o tempora ! — honteux d'être à charge à son mioche !

Mardi Sur le chemin de ronde de la prison de Poissy, en pleine nuit, le gardien Castéran se promenait, l'arme au bras. Il lui sembla, dans l'ombre, entendre un faible bruit. Cela venait des ateliers. Il s'y rendit. Au même instant, le gardien Lallier, préposé à la surveillance des dortoirs, perçut le même bruit insolite, qui l'attira dans les porches de son collègue. Il faut croire qu'à Poissy les couloirs de la prison sont aussi noirs que la conscience de ses hôtes ou que la tenue des geôliers ne diffère guère de celle des pensionnaires, car le gardien Castéran, entendant marcher son collègue ou l'apercevant, ne douta pas une seconde qu'il eût affaire à un détenu en instance d'évasion. Aussitôt il fit les sommations et tira. Lallier, touché à mort, tomba. Entre nous, je trouve que le gardien Castéran a la main un peu prompt et manque un peu de sang-froid. S'agissant même d'un prisonnier, convenait-il de tirer si vite, à l'intérieur de la prison ? Et n'y voyant pas pour reconnaître un collègue, il ne l'a tout de même pas raté !

Mercredi Ce fut aujourd'hui la journée des braconniers. Dans l'île Seguin, près du pont de Sèvres, un vieux ravageur de terre et d'eau a tiré sur sa femme avec le fusil à plomb dont il se servait pour détruire les lapins. La malheureuse est morte, car braconnier ne rate pas son coup. Le drame avait pour cause une futile scène de ménage, l'homme trouvant que son épouse dépensait trop d'argent au marché. Dame ! un braconnier qui paie ce qu'il consomme, c'est le monde renversé ! Près de Saint-Quentin, au bois d'Holnon, un garde-chasse a été grièvement blessé par un braconnier qu'il venait de surprendre. Celui-ci a réussi à s'enfuir. Mais le plus extraordinaire est certainement le braconnier de Saint-Eustache-la-Forêt, dans la région rouennaise, un nommé Joseph Delanay, qui a tiré plusieurs coups de fusil sur l'adjoint au maire de sa commune parce qu'il lui refusait une allocation de chômage. Je vous demande un peu ! Est-ce que les braconniers ne sont pas, comme tout le monde, victimes de la crise ?

Jeudi Encore des enfants martyrs ! Chaque jour la liste s'allonge ! Cette fois, c'est à Thionville qu'un père dénutri obligeait ses enfants à mendier, les battait sans cesse et les laissait sans nourriture. Il y avait ainsi quatre petits, dont un bébé de deux ans, qui poussaient des cris de souffrance dont la monotonie finit par émouvoir les voisins. La brute a été arrêtée. Mais qu'en fera-t-on ? L'intolérable indulgence des tribunaux est cause en grande partie de ce martyrologe des bambins, dont la chronique a fini par troubler l'opinion. Pour un bourreau d'enfants sévèrement condamné, combien d'autres échappent au juste châtiement qui devrait les frapper ! Voilà le véritable scandale ; et puisque la justice manifeste une telle carence, c'est au législateur à s'en préoccuper. Il nous faut des lois qui, non seulement protègent l'enfance, mais encore punissent rigoureusement les misérables qui la torturent. Je ne connais pas de crime plus odieux et j'é voudrais pour le punir qu'on rétablisse la peine du talion.

Vendredi Julien Clé, de Chartres, est un bon fils. Il demeurait inconsolable d'une aventure survenue l'an dernier à son père. Celui-ci, dans un café de la ville, « La Petite Bretonne », situé rue du Bourg, avait tué à coups de couteau un jeune homme inconnu, avec lequel il s'était disputé. A la suite de cet exploit, la cour d'assises d'Eure-et-Loir l'avait condamné aux travaux forcés à perpétuité et il s'était embarqué pour la Guyane. Séparé de l'auteur de ses jours, Julien Clé se désolait. Comment faire cesser cette infortune ? Il réfléchit, et trouva. Rencontrant, au café de « La Petite Bretonne », une dame du Morbihan, Victorine Moncogni, il lui trancha la gorge d'un coup de couteau. Après quoi, tranquillement, il alla se constituer prisonnier. Ayant commis, au même endroit, le même crime que son père, il ne doute pas qu'il subira la même condamnation, et que bientôt ils seront réunis sous le ciel de Cayenne. Où le père a passé, passera bien l'enfant ! Beau trait d'amour filial !

Samedi Nous avons, ce matin, à la tête du nouveau gouvernement un homme qui a une réputation, d'ailleurs justifiée, de cran et d'énergie. C'est un sportif. Il conduit lui-même sa voiture. Dans sa jeunesse, il a pris part aux jeux du stade. Il a été capitaine d'une équipe de rugby. Ce sont là des titres qui, à mes yeux, en valent beaucoup d'autres, surtout quand je vois M. Fernand Bouisson prendre en mains le ministère de l'Intérieur. Trop souvent, ce poste de commandement, dont la tranquillité du pays dépend, et donc, en grande partie, sa santé publique et morale, a été confié à des hommes hésitants et débiles. Le vieux Clemenceau en reconnaissait l'importance, quand il se proclamait fièrement le « premier flic de France ». Lorsqu'on représente l'Ordre et l'Autorité, il faut avoir un corps et une âme virils. C'est le cas de M. Bouisson, méridional alerte, chez qui, au surplus, la fermeté s'allie à une bonne humeur et à une large vue d'idées qui sont à mon avis les meilleurs gages de la vraie et grande popularité.

Dimanche Une artiste de music-hall, qui y brilla quand le music-hall n'était encore que le caté-concert, et qui portait le nom aimable de Mlle Paradis, vient d'être brûlée vive dans la maisonnette où elle s'était retirée à Dijon. C'est elle-même qui avait mis le feu, après quoi, volontairement, elle se laissa carboniser. La pauvre, qui avait atteint l'âge de 76 ans, se trouvait fort dépourvue. C'est le destin de toutes les cigales, quand elles n'ont pas des instincts de fourmi. Du moins, la élémentaire nature a-t-elle su épargner à l'insecte chanteur, en dépit du bon La Fontaine, les affres de l'hivernage. Quand elle a chanté tout l'été, la cigale meurt sur son arbre, où son frêle squelette s'incorpore. La cigale humaine n'a pas cette chance. Elle doit vivre encore au milieu des tourments, ou se détruire elle-même, comme la triste Paradis. J'espère que le ciel se sera ouvert à sa douce homonyme, car ces pauvres vieilles artistes ont pour elles d'avoir été, au temps de leur gloire, des bêtes à bon Dieu !

SIPAC
Vente directe au fabricant aux particuliers — franco de douane

Fr. 40- Fr. 37- Fr. 30-
affranchir lettres 1.50 cartes post. 0.90
100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

PETITES CAUSES

UNE ÉTRANGE HISTOIRE

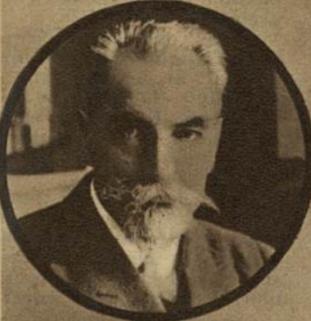


Envoyé au front, comme "récupéré", le juge demanda à être ramené à l'arrière.

Les trois chambres de la Cour de cassation étaient réunies, mercredi dernier, en audience solennelle, pour examiner la requête d'un ancien juge au tribunal de Nîmes, actuellement inscrit comme avocat au barreau d'une petite ville de province, qui demandait la révision d'un procès où il aurait été injustement condamné.

Une trentaine de magistrats — robes rouges et jabots de dentelles ; camail d'hermine pour le premier président Lescouvé, le procureur général Matter et les présidents de chambres — occupèrent leur après-midi à juger cette cause étrange.

Le juge nîmois avait été condamné le 28 octobre 1917, par le conseil de guerre de Marseille, à une année d'emprisonnement pour refus d'obéissance. Soldat de deuxième classe au dépôt du 111^e régiment d'infanterie, à Pélissanne, il avait voulu « couper » à un exercice de nuit, sous prétexte qu'il était malade. Le major l'avait ausculté : « tire-au-flanc », avait été son diagnostic.



Le Docteur Vallon.

D'autant que le prétendu complot dont il était la victime ; c'était, disait-il, une machination tramée par cinq de ses collègues et par un avocat dont il avait inculpé un client, en juillet 1914, dans une affaire de mœurs

et qui s'était vengé de lui, à sa façon.

Il envoya des notes, des mémoires, des plaintes ; toute cette paperasse fut jetée au panier. Envoyé au front, le juge se plaignit de lésions tuberculeuses ; il voulut être ramené à l'arrière ; on l'envoya à Pélissanne, dans la banlieue marseillaise, et c'est là que le 10 juillet 1917 il entra en conflit avec son caporal.

Après sa condamnation par le conseil de guerre, le conseil supérieur de la magistrature se saisit de son dossier. Le cas de ce juge, frappé d'une année d'emprisonnement, ne pouvait laisser indifférents ses chefs. Un conseiller à la Cour de cassation, M. Cadot de Villemoble, procéda à une enquête.

L'enquête fut menée avec soin. M. Cadot de Villemoble partit pour Nîmes ; il entendit plusieurs témoins, se



Le Docteur Roubinovitch.

préoccupé de savoir si les accusations du condamné étaient fondées, si vraiment une machination avait été montée contre lui par des magistrats hostiles. Les résultats de cette mission furent désastreux pour l'intéressé : on l'avait entendu tenir, au début de la guerre, des propos antipatriotiques ; sa rébellion semblait bien caractérisée.

Mais le prudent magistrat qu'était le conseiller, préoccupé de tout connaître, désigna des médecins aliénistes ; l'état mental du juge nîmois l'inquiétait. Trois experts parmi les plus savants psychiatres, furent désignés : les docteurs Roubinovitch, Briand et Vallon. Le 28 juin 1928, les experts déposèrent leur rapport : le juge était fou. « Atteint du délire systématisé de persécution, il montra dès son adolescence

une tendance à l'orgueil, à la vanité... »

Et les experts, faisant allusion à l'importante affaire de mœurs que le juge avait été chargé d'instruire en 1914, ajoutaient : « Sa psychose s'aggrava alors et devint un délire de persécution-persécuteur. »

Ils concluaient à son irresponsabilité totale. Ce qui était réconfortant pour les inculpés qui avaient été soumis à sa juridiction.

Mais le conseil supérieur de la magistrature, malgré cet avis médical, prononça la déchéance du juge.

Depuis, les années passées



Le Docteur Briand.

rent. Condamné par le conseil de guerre, frappé par ses pairs, l'ancien soldat de deuxième classe ne s'inclina pas devant les décisions judiciaires.

Il commença par intenter un procès en 100.000 francs de dommages-intérêts à M. Cadot de Villemoble. On ignore le résultat. Puis il réclama la révision de son jugement. Et fort de l'expertise mentale qui, en 1928, l'avait déclaré irresponsable, il saisit le ministre de la Guerre de sa requête.

Le ministre de la Guerre saisit à son tour le garde des Sceaux, qui mit en mouvement les trois chambres de la Cour de cassation.

Elles se sont définitivement prononcées. Conformément aux conclusions du rapporteur et du procureur général Matter, les chambres réunies ont rejeté la demande en révision.

Et cependant, quelle curieuse histoire que celle de cet homme, déclaré fou par les médecins et condamné par les juges. Cet ancien magistrat ne doit plus croire en la justice...

Jean MORIERES.

L'ancien juge de Nîmes fut condamné, pour refus d'obéissance, le 28 Octobre 1917 par le conseil de guerre de Marseille.



CE QUI SE JUGE

Film de la semaine, par Pierre Bénard

Lundi Jérôme Herreyre était chargé par un certain nombre de banques, d'encaissements dans la région d'Arcachon. Celles-ci ayant voulu lui retirer une partie du secteur qui lui était attribué, il n'encaissa pas ce qu'il considérait comme une disgrâce. Et pour exprimer son mécontentement, il refusa de rendre aux établissements financiers ce qu'il avait recouvré pour leur compte, soit 450.000 francs en billets de mille. Les banques insistèrent. Il proposa alors de remettre l'argent à condition qu'on lui rendit son ancien secteur et qu'on lui signât un contrat. On refusa. Alors Jérôme Herreyre prit les 450 billets de mille et les brûla dans son jardin. Du moins, l'expert commis n'a retrouvé dans les cendres prélevées aucune trace de billets de banque. Le tribunal de Bordeaux a condamné Jérôme Herreyre à deux ans de prison. Si Herreyre a gardé l'argent pour lui, cela lui fait 20.000 francs par mois : un traitement de ministre. Il est vrai qu'aujourd'hui on rencontre souvent des ministres en prison.



Jérôme Herreyre déclara avoir brûlé les billets.

Mardi Un Italien, Marcel Orbanich, installé depuis vingt ans en France, dînait le 16 septembre dernier dans un restaurant de Clamart, quand la petite Noëlle Betet, âgée de treize ans, entra dans le débit et demanda un paquet de tabac pour son père. Il n'y en avait pas. Pourquoi Orbanich, à qui personne ne réclamait son avis, crut-il devoir dire qu'à cette heure-là une petite fille devait être dans son lit ? Noëlle, rentrant chez elle, fit part de cette observation à son père. Celui-ci, fâché, courut au café demander des explications à Orbanich. La discussion tourna à l'orage. Un paquet de tabac valait-il qu'on fit tant de foin. M. Betet envoya un coup de poing à Orbanich qui riposta par un coup de bouteille. On aurait pu en rester à cet échange d'aménité. Mais, M. Betet continuant de maugréer, Orbanich se saisit d'un couteau et l'enfonça dans le ventre de son adversaire. M. Betet est mort. Orbanich vient d'être condamné par le jury de la Seine à cinq ans de réclusion. Il reste une veuve et une petite orpheline. Pour un paquet de tabac...



Marcel Orbanich fera cinq ans de réclusion.

Mercredi Henri Buchweiler exerce la profession de cambrioleur. Il opérait jusqu'ici dans la région d'Elbeuf et d'Oissel. Comme tous ceux qui ont fait fortune dans leur pays, son ambition était de transporter son activité à Paris. Croyant agir habilement, il s'installa d'abord en banlieue et on doit à la vérité de dire qu'il réussit d'assez belles opérations à Asnières où il dévalisa avec habileté un certain nombre de pavillons. Mais il joua de malchance dans celui de Mme Vigouroux, situé rue des Marronniers. Il fut aperçu. La police alertée accourut. Henri Buchweiler se réfugia dans la cave. Mais il fut trahi par sa lampe électrique. Lorsque les agents s'emparèrent de lui, il tenait à la main un pistolet automatique. Henri Buchweiler, à qui l'attirance de la capitale aura été néfaste, a comparu devant les assises de la Seine. Il a été condamné à dix ans de bagnes. Il avait été défendu par M. Marc Jacquier, fils de l'ancien ministre du Travail. Navré, son client a dû penser que celui-ci était plutôt destiné à s'occuper des Travaux publics.



Henri Buchweiler cambriola de nombreuses propriétés.

Jeudi Le Breton Jean-Marie Calvès s'assoit devant les jurés de la Seine pour répondre d'un drame qui a fait dans son quartier un bruit de tonnerre de Brest. Fils d'un retraité de l'arsenal, Calvès qui se dit charpentier en fer, était, à la vérité, une sorte de clochard. Le 1^{er} juin dernier, dans une chambre d'hôtel, 94, rue du Château, avec d'autres clochards de ses amis, il se tapait la cloche quand une discussion, inévitable à la suite de ces petites fêtes de famille, éclata entre lui, Calvès, et un de ses camarades, Charles Reynaud, dit Charlot. Le charpentier en fer, qui avait la quenelle de bois, envoya d'un coup de couteau Charlot, qui était déjà dans les vignes du Seigneur, dans un autre monde. On a beaucoup de peine, malgré le réquisitoire de l'avocat général Laruau et les plaidoiries de M^{re} Maurice Guerrier et Maurice, à se faire une idée de la situation. Les témoins étaient ivres et l'accusé est bête. La justice, qui, de son côté, est boiteuse, fut satisfaite en entendant condamner Jean-Marie Calvès à cinq ans de réclusion.



Jean-Marie Calvès aux assises de la Seine.

Vendredi Léon Duchesne, demeurant 28, rue Lam-brecht, à Courbevoie, a soixante et onze ans. L'âge ne rend pas sage puisqu'il faisait encore de la fausse monnaie. Il exerçait la profession de forgeron, et en compagnie d'un de ses camarades, Jean Deroost, âgé de cinquante-sept ans, forgeron également, il fabriquait des pièces de dix francs, en antimoine et étain, dont tous deux espéraient tirer bénéfice. C'était en quelque sorte les forgerons de la paie. Ils avaient chargé de l'écoulement de leurs fausses pièces un jeune homme, Marius Lebert. C'est jeune et ça ne sait pas. Marius Lebert se fit prendre aussitôt et il livra le nom des deux fabricants. Léon Duchesne est un vétéran de la fausse monnaie. Avec Deroost, il a été condamné à un an de réclusion mais, en raison de son âge, il a évité la relégation qui le menaçait. Il est vrai qu'au moment où tant de gens songent à manipuler la monnaie, il n'est pas mauvais de garder à portée de la main un véritable technicien qui a déjà fait ses preuves.



Léon Duchesne, Jean Deroost et Lebert (de gauche à droite).

Samedi L'affaire Mariani a été appelée devant la Cour d'appel de Douai. L'inspecteur de la brigade mobile et ses complices, vedettes devant le tribunal de première instance, ne bénéficièrent plus du même attrait. Tout passe et le public finit par être blasé. On en a tant vu et on s'attend à en voir tellement encore. On a évoqué les mêmes épisodes de ce film de gangsters, mais les détails en étaient trop connus pour passionner encore. A la vérité, ce qui fait scandale, c'est la nouveauté. Après on s'y fait. Et un vieil escroc, à force de durée, peut devenir respectable et être décoré. Il y a d'ailleurs des exemples. Mariani a paru fort à l'aise, grassouillet et aimable. Il se présenta dans un impeccable complet gris clair, le pli du pantalon soigneusement repassé, chemise blanche, cravate noire et chaussé d'impressionnantes chaussures jaunes. Il était sûr de lui et souriant. Il venait d'apprendre les exploits du policier Guichard à Grenoble. Il avait le contentement naturel à un maître qui fait école.



Le policier gangster Mariani conserve le sourire.

Dimanche Une rétrospective. Le procès Duez a été jugé en 1913. Vingt-deux ans après, l'affaire est revenue devant la Cour d'assises de la Seine. On se rappelle l'histoire. Chargé de la liquidation des biens des congrégations, Duez, dont l'avocat était M^{re} Alexandre Mille-rand, avait commis à son profit de nombreux détournements de 1902 à 1913. Il fut condamné cette année-là à douze années de travaux forcés et il mourut au bagne. Son principal complice, Louis Martin Gauthier, était condamné à quatre ans de prison et à des dommages et intérêts à fixer par état et qui devaient être payés à l'administration des Domaines. L'expert qui en fut chargé ne déposa son rapport que cette année. Il en résulte que Louis Martin Gauthier doit 184.146 fr. 87. La Cour d'assises vient de le déclarer solennellement. Tout est bien. Le malheur est que depuis vingt ans on ne sait pas ce qu'est devenu Louis-Martin Gauthier. Et il est probable, dans ces conditions, que les 184.146 fr. 87, dus aux domaines resteront dans le domaine de la fantaisie.



Duez, quelque temps avant sa mort, au bagne.



Grenoble (de notre envoyé spécial)

C'EST sur le champ de foire de Vif (Isère), que Eugène Guichard, le Vidocq de Grenoble, se révéla à lui-même et aux autres.

Les voitures des paysans s'abritent sous les platanes. On boit au café du Champ de Foire. Roger Guichard — qui a dix-sept ans — et son frère Eugène — le futur secrétaire du commissaire de police de Grenoble — qui a vingt-cinq ans, se dirigent vers la table où boit Molly.

Molly, c'est le mauvais garçon du pays : dix fois condamné, chapardeur de fruits et de volailles, trousseur de filles, un ivrogne dont le vin fait peur. Mais Roger et Eugène Guichard n'ont pas peur de Molly. Molly a une « affaire » à leur proposer.

— Le père Dupuy, de Reymure-de-Vif, vient de vendre son foin, dit Molly. Il y en a, au moins, pour 1.300 francs. C'est un vieil imbécile. Il faudrait peut-être lui prendre son argent avant qu'il ne s'en débarrasse.

— Et il habite une vraie maison perdue, conclut Eugène Guichard.

Ils discutent un moment. Le vieux Dupuy a plus de 75 ans. Il est sourd, quasi-aveugle. On peut lui voler ses poules, sous le nez : il ne voit rien. Il ne fréquente, il ne reçoit personne : il a bien trop peur qu'on en veuille à ses sous. Il s'endort tôt : il suffirait d'arriver pendant son premier sommeil.

— Alors, il faudrait avoir Aimé Gondin avec nous, dit Eugène Guichard. On ne sera pas trop de quatre. Deux pour tenir le vieux, un troisième pour veiller au dehors, un autre pour chercher l'argent.

Eugène Guichard est l'intellectuel de la bande. Il a fait ses études. Il a préparé son baccalauréat. Il voit bien une situation : on lui a appris à réfléchir. On l'écoute. On le suit. Ils s'en vont à la ferme où Gondin travaille. Gondin accepte.

— Du moment qu'il y a une partie de cinéma à jouer, j'en suis !

— A ce soir.

Ils se retrouvent à la nuit, sur le pont de Gresse, sur le chemin de Reymure. Ils ont pris rendez-vous là, afin de pouvoir s'entendre sur le rôle qu'ils joueront.

— J'ai repéré la ferme de Dupuy, dit Eugène. Il y a une échelle en permanence dans le hangar. On la dressera sous la fenêtre du vieux. Rien ne ferme dans la baraque. On entrera. Moi, je parlerai au vieux...

Ils s'en vont vers Reymure. Ils arrivent à la maison du vieux Dupuy ; ils dressent

l'échelle. Ils sont prêts. Aucun chien ne jappe. Le père Dupuy dort. Mais, comme ils se distribuent les dernières indications sur leur rôle, un bruit de voix les alarme. Des paysans reviennent d'un hameau voisin. Ils vont passer devant la ferme. Les quatre jeunes bandits prennent peur : ils se couchent derrière une haie, dans les herbes. Une heure passe. La campagne est redevenue silencieuse.

— Venez !
C'est juin ; il fait chaud ; le père Dupuy n'a pas tiré son volet. D'ailleurs il est sujet aux fièvres et comme il a bu à la foire, il a dû — les bandits le savent — se coucher au retour.

Leur lanterne sourde leur révèle la présence d'une corde, derrière une cuve, dans le sellier.

— Prends la corde !...
S'ils s'affairent, ils parlent bas.

— Reste-là, toi !
Roger, Eugène Guichard et Molly ont prestement gravi l'échelle. Gondin veille sous la lune.

La lumière de la lanterne leur révèle un homme endormi. Son pantalon et sa veste de velours, rapiécés, étaient posés sur le lit.

— Qu'est-ce qu'il y a ?
Le père Dupuy a tressailli. Il a entendu un bruit de vitres brisées. Une corde lui tombe sur la tête.

La lumière de la lanterne sourde n'éclaire aucun visage. Le père Dupuy devine qu'il y a dans sa chambre des hommes qu'il ne connaît pas. Deux mains pèsent sur ses bras. On lui ôte sa couverture. On lui attache les mains, les pieds. Il crie :

— Bandits, si je n'étais pas malade, je vous aurais reçus à coups de mousqueton.

Le mousqueton du vieux chasseur est à

Robert Guichard, père et complice du policier gangster est actuellement chasseur au 6^{me} bataillon d'Alpins.



L'ombre de Vidocq plane sur Eugène Guichard, le nouveau policier félon que l'on voit ici sous l'uniforme de jeune soldat du 35^e d'Aviation.



moins d'un mètre, contre le mur, à portée de main. Trop loin, hélas ! Le vieil homme y porte son regard. Il crie encore, mais pas longtemps. On enfonce un chiffon dans sa bouche un linge souillé qui traînait sur une table.

Eugène Guichard veille à ce que le vieillard ne saute pas du lit, ce qui, encore que le père Dupuy soit privé de ses moyens, rendrait la bataille plus dangereuse. Il continue à lui tenir les mains, que cependant la corde meurtrit. Horrible garçon ! Il murmure d'une voix douce, presque une voix de femme.

— Dis rien, ce sera vite fait !

Les autres fouillent la maison, l'armoire où le vieux fermier a caché 1.300 francs, la cuisine où il a laissé son portemonnaie et sa montre. Cela ne prend pas très longtemps. Quand tout est fini, les garnements reviennent ; ils dévêtissent le vieillard ; ils le ficellent solidement avec la corde qu'ils ont trouvée dans le cellier. Ils laissent dans sa bouche édentée le bâillon souillé. Puis ils s'en vont, laissant l'échelle contre le mur.

Dans son lit, le malheureux gigote, se débat. La nuit le terrorise : s'ils reviennent ! Et puis, il ne peut plus respirer ; il s'étouffe ; l'asphyxie le gagne. Enfin la corde glisse ; ses mains sont libérées ; il ôte son bâillon. Mais la voix lui manque. Qui entendrait d'ailleurs ? Il se traîne vers la fenêtre, paralysé à moitié. Il attend. Enfin, le bruit d'une charrette lui donne espoir. Il gémit : on lui répond :

— Vous êtes malade, père Dupuy ?

M. Armand, son voisin, l'a entendu. Il grimpe à l'échelle. Il aide le vieillard à regagner son lit ; il lui dépêche sa femme. Lui, s'en ira à la gendarmerie de Vif, chercher du secours.

Qui a fait le coup ? Quelqu'un du pays, assurément. Il fallait savoir que le père Dupuy venait de recevoir le prix de son foin. On interroge les voisins. Même on les soupçonne...

On interroge aussi, parmi les jeunes gens du voisinage, Eugène Guichard. Quelques années plus tôt, alors qu'il accomplissait son service militaire au 35^e régiment d'aviation à Bron, près de Lyon, les mêmes gendarmes l'ont arrêté pour vol d'une motocyclette ; ils lui ont passé les menottes. C'était en 1928. Eugène Guichard, déserteur sur un coup de cafard, avait volé la motocyclette de son sergent. Reconduit à Bron, il avait comparu devant le conseil de guerre et avait été condamné à un an de prison avec sursis, ce qui le fit retenir trois mois après la libération de sa classe.

Eugène Guichard le prit de haut :
— Ce n'est pas parce que j'ai fait une bêtise pendant ma jeunesse que j'en ferai toute ma vie.

On le laissa partir. Il n'y avait pas de preuves contre lui, contre personne. Et la était dans un tel délabrement qu'il n'était plus guère possible de relever des empreintes...

— Je vous dis que c'est Guichard qui a fait le coup, grognait un fermier entêté, M. Molly — le père d'un des agresseurs. Il entraîne mon fils à boire ; il débâche tous les jeunes gens ; c'est le diable en personne.

On n'écoula pas le radoteur. Cela se passait en 1931. Cependant l'affaire n'était pas classée. Si Eugène Guichard n'y pensait plus, les gendarmes conti-

La fin de

naient d'y penser. Le 12 mars 1934, ils se préoccupèrent de savoir ce que le suspect devenait. O surprise, il leur écrivit lui-même sur papier à entête du commissariat de police de Grenoble. La lettre était impertinente :

Monsieur le chef de brigade de la gendarmerie à Vif (Isère).

J'ai appris que deux de vos gendarmes se sont enquis de mon adresse auprès de plusieurs personnes à Varcès, mon pays.

Vous n'ignorez pas combien la calomnie et la médisance vont vite. Je considère ces investigations comme un abus d'autorité tout à fait en dehors des attributions de vos subordonnés et de votre secteur.

Si pareil fait se renouvelle, je me verrai dans l'obligation d'adresser une plainte au colonel de gendarmerie de l'Isère, réclamation appuyée par une lettre au ministère de l'Intérieur que je ferai publier par la voie des journaux.

Signé : Eugène GUICHARD, Secrétaire au commissariat de Grenoble.

— Il est dans la police, maintenant, s'écria le brigadier de gendarmerie qui reçut la lettre. On aurait tout de même pu nous consulter.

Il était en effet question d'Eugène Guichard, à la gendarmerie de Vif, à propos de dix cambriolages!...



Dans son bureau de Grenoble, M. Lalanne, chef de la Sûreté, un grand honnête homme, ne cache pas sa colère.

Il a donné mission à deux de ses hommes de fer, les inspecteurs Molly-Mitton et Cornier, d'enquêter sur trois voleurs, Aimé Gondin, âgé de 23 ans, Gaston Pons, âgé de 25 ans, Léon Mermont, du même âge. Les trois voleurs ont avoué. Mais l'un, Aimé Gondin, a demandé à faire une révélation dernière.

— Il y a quatre ans, dit-il, j'ai cambriolé la maison de M. Dupuy, à Reymure-de-Vif. Vous connaissez un de mes complices. C'est M. Eugène Guichard, secrétaire de votre commissaire de police.

L'homme se venge certainement. Dit-il la vérité? M. Lalanne convoque aussitôt M. Dubosc, commissaire de police, M. Rey, juge d'instruction, M. Joubert, substitut du procureur de la République.

— S'il y a des brebis galeuses parmi nous, il faut en faire justice aussitôt, dit sans hésitation M. Dubosc.

Il est dix heures du soir. Un gardien de la paix va réveiller Eugène Guichard. Il entre chez ses chefs; il voit les juges. Il apprend qu'on l'accuse. Il baisse la tête.

— Avec Gaudin et moi, murmure-t-il, il y avait Molly, un repris de justice que vous trouverez à Darces, et mon frère, qui est actuellement chasseur au 6^e bataillon de chasseurs alpins. Mon frère est détaché à l'école de ski du fort du Lauzet, près de Briançon.

Non seulement le jeune Vidocq avoue, mais encore il dénonce.

Ses chefs le dévisagent, partagés entre l'étonnement et le mépris. Bien des événements s'éclaircissent à la faveur de cet aveu.

— C'est vous! s'exclame M. Dubosc. Et l'on s'étonnait quand les descentes de police, que je faisais effectuer avec le concours des brigades de gendarmeries, dans les cafés mal famés de la ville, ne donnaient pas de résultats! Nous préparions ces opérations dans le plus grand secret; nous les menions avec toute la hâte désirable. Et elles échouaient parce que nous avions parmi nous un mouchard! Le mouchard des malfaiteurs de Grenoble! Comment se fait-il que vous puissiez être dans la police?

On parcourt le dossier de Guichard. Il a concouru pour entrer dans le corps des secrétaires de police. Il a réussi à se classer premier à l'examen. Mais qui donc a fabriqué les fausses pièces qui, alors, attestèrent qu'il n'avait pas de passé?

— Vous êtes un misérable!

On arrête Molly. On arrête le frère de Vidocq, le soldat Roger Guichard, on fait revenir Gondin. On confronte les quatre ban-

dit. Gondin, par des déclarations naïves, donne à la bande son véritable caractère.

— Nous étions prêts à tout. Molly avait pris son revolver. Nous avions dissimulé notre visage sous un masque noir!

— Ils ont abrégé ma vie de dix ans, vient dire leur victime, le vieux fermier Dupuy!

— Moi, je m'en fiche, ricane Molly. Je serai reconnu fou!...

On fait venir les gendarmes de Vif. Les dossiers s'ouvrent. La vérité se révèle cruelle : le secrétaire de police de Grenoble était un chef de bande!

Il y a plus de cinq ans que le maréchal des logis-chef Gauthier, des gendarmes de Vif — un bon agent de la loi, dont il faut louer la perspicacité — le destina au bagne.

Au bagne, là où Vidocq, le policier bandit de l'autre siècle, termina ses jours.

Le conseil de guerre de Lyon l'a condamné à un an de prison. Les juges ne l'ont pas effrayé. Partout où il passa, à Varcès, à Vif, à Allières, à Risset, des maisons paysannes ont été mises en coupe réglée.

Petits vols sans doute. Là on l'accuse de s'être approprié d'un « cuir » de vache, dans un abattoir. Il dévalise son propre grand-père. On croit le reconnaître « aux Garcins », près de Vif, dans une maison par deux fois cambriolée, où l'on emporte cinq cents francs la première fois, six cents francs la deuxième fois. Ce jour-là, Vidocq s'était transformé en Arsène Lupin; il avait mis des gants blancs! Et c'est l'agression du fermier Dupuy.

— Avez-vous conscience de ce que vous avez fait, se surprend à dire à Eugène Guichard M. Rey, juge d'instruction.

— J'ai fauté, murmure le jeune Vidocq, qui a repris son assurance. Mais j'ai essayé de me racheter. Depuis quatre ans, j'ai toujours travaillé. Depuis quatre ans je vis comme un honnête homme!

— Et c'est le corps de la police que vous avez choisi pour vous réhabiliter, s'étonne le magistrat. Curieux choix!

Disons tout de suite que M. Dubosc, commissaire de Grenoble, a pris toutes mesures utiles à la destitution immédiate d'Eugène Guichard. Et sans faiblesse, ce loyal policier a prescrit une enquête afin de savoir comment il a été possible au jeune bandit d'entrer dans la police de Grenoble.

De quelles recommandations puissantes disposait-il? Et comment se fait-il qu'il n'ait été fait aucune enquête auprès des gendarmes de Vif, son pays, avant de l'admettre?...

Maintenant, les plaintes affluent contre le jeune Vidocq. On le charge de tous les méfaits impunis du département de l'Isère. Tout récemment, une septuagénaire, Mme Chardel, a été attaquée chez elle, place Notre-Dame, à Grenoble, ligotée, dévalisée. C'est au bureau de Guichard qu'elle vint se plaindre. Il l'éconduisit, non sans appuyer son insolence.

— Ce devaient être les soldats avec qui vous faites la noce!

Connaissait-il beaucoup mieux ce crime? Le connaissait-il pour l'avoir vécu?

Telle est l'histoire d'Eugène Guichard. Nous nous en voudrions de la présenter comme une histoire symbolique.

Il serait, en effet, injuste de confondre un policier gangster et le corps des policiers de France.

Pour un modeste salaire, des braves gens nous donnent le meilleur de leur vie — et leur vie parfois — afin d'assurer notre sécurité, afin de nous défendre contre le mal, contre le crime.

Ces braves gens souffrent comme nous de voir s'introduire dans leurs rangs des personnages douteux, les Mariani de Lille, les Guichard de Grenoble, ceux dont nous avons dit, dans un article retentissant, qu'ils risquaient de pourrir la police.

Ce n'est pas à ces braves gens qu'il faut jeter la pierre. Il y a des brebis galeuses dans tous les troupeaux.

Brebis galeuses dont tous les policiers peuvent dire d'où elles viennent, qui les protège. Ah! si les politiciens s'occupaient seulement de politique et si on laissait les policiers faire leur police, il n'y aurait plus de Vidocq!...

B. PASCHETTO.



Molly et Robert Guichard sortent du Palais de Justice de Grenoble où M. Rey, juge d'instruction, vient de les interroger longuement...



L'inspecteur Molly-Mitton (en haut) et l'inspecteur Cornier (en bas) ont fait avouer les trois voleurs, agresseurs du vieux père Dupuy.



Molly et Gondin avaient participé, avec Guichard, au cambriolage d'une maison, à Reymure-de-Vif.



Guichard et Gondin sortent à leur tour du Palais de Justice. Souhaitons que de nouveaux "Vidocq" ne s'introduisent plus dans les rangs de la police.

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY

Londres (de notre envoyé spécial).

Mrs Rattenbury, vêtue très simplement d'une robe bleue, entra dans la salle solennelle de Old Bailey, le Palais de justice de Londres. La grande dame de la villa Madeira, l'auteur des romances les plus sentimentales qui se chantent à Londres, était maintenant accompagnée d'une gardienne de prison, vieille femme sévère sous ses cheveux blancs.

Elle s'assit, regarda les juges, impressionnants magistrats vêtus de rouge, et murmura :
— Je plaide « non coupable ».

Cela signifiait que, après s'être accusée du meurtre de son mari, le vieil architecte Francis Mawson Rattenbury, elle se rétractait.

Un jeune homme entra dans le box des accusés, derrière elle. George Percy Stoner, chauffeur et amant de Mrs Rattenbury.

Si Mrs Rattenbury paraît ses trente-huit ans, Stoner, consolateur passionné de cette nouvelle et moderne Lady Chatterley, ne paraît pas plus de ses dix-neuf ans. Il a le visage candide et fermé des enfants de chœur que l'on voit le dimanche aux offices, dans les temples de la cité de Londres. Lui aussi murmure, mais d'une voix jeune, vibrante, qui serre le cœur :

— Je plaide « non coupable ».

Il se tut, baissa les yeux ; il mit ses mains sur son visage, comme si l'appareil de la justice évoquait déjà pour lui la crainte du bourreau, et il se figea dans l'immobilité.

L'audience s'ouvrait dans une atmosphère de curiosité et de pitié indicibles. Curiosité à l'égard de Mrs Rattenbury, la belle aventurière de la villa Madeira, à Bournemouth. Trente-huit ans et l'épouse du vieil architecte Francis Mawson Rattenbury, un homme riche qui comptait soixante-sept années, bien marquées sur un corps complètement usé et qui passait son temps à caresser des idées de suicide, à lire des ouvrages sur le suicide et à les faire lire par sa femme, la riche Alma Victoria.



Ménage bien curieux. Trente années de différence. Elle, éperdue d'amour et de sensations viriles, lui, prématurément vieilli, neurasthénique, s'enfermant dans sa chambre, désirant sa femme sans pouvoir la satisfaire, lui imposant toutes les manifestations d'une affreuse sénilité, acceptant même, pour qu'elle reste avec lui, qu'elle eût un amant dans sa propre maison, qu'elle le comblât de cadeaux ; cet amant, c'est George Percy Stoner...

A quel tragique débat intérieur correspondait l'attitude que Mrs Rattenbury adopta dès son mariage ? Elle commença par écrire, sous le nom de Lozanne, des romances sentimentales où elle éprouvait un besoin de satisfactions sensuelles mal satisfaites, puis elle prit l'habitude de s'enivrer de whisky. Jour et nuit, elle buvait. C'est dans cet état qu'elle retrouvait son mari et son amant.

Ils avaient un fils, Christophor, un garçon de quatorze ans. Le malheureux, obsédé comme l'étaient son père et sa mère, passait son temps à composer des dessins qui révélaient un profond trouble sexuel. Il dessinait toujours la même scène. Un homme armé d'un bâton le frappait, lui manifestant sa jalousie. Sous le bras de cet homme (son père probablement), une seringue à morphine était fixée. Cela signifie, affirment les médecins, que le jeune Christophor était amoureux de sa mère et jaloux de son propre père...

Mais n'interprétons pas : la vérité est assez cruelle. George Percy Stoner entra comme chauffeur dans cette association terrifiante. Il était pauvre, mais il était beau. Et Mrs Rattenbury était encore belle et désirable. Elle n'eut pas grand-peine à le séduire, ni même à l'entraîner dans sa perversité. En effet, entre ce mari impotent, cette femme débauchée, cet enfant obsédé, George Percy Stoner devint

lui demandait de descendre au salon. Elle y trouva Mr Rattenbury, dans son fauteuil, mais il avait le crâne fracassé. Elle appela, sur l'ordre de sa maîtresse, un médecin ; le moribond fut transporté dans une clinique ; la police arriva.

Elle titubait. Elle embrassait les agents, les inspecteurs, leur demandant de venir partager son lit. Elle riait comme une folle.

— C'est moi qui ai tué et je recommencerais s'il le fallait.

Quelques jours plus tard, le chauffeur se présentait à son tour au poste de police et disait :

— Mrs Rattenbury est innocente. C'est moi qui ai assommé mon maître d'un coup de maillet. J'étais jaloux de lui, parce qu'il allait pour un week-end me priver de ma maîtresse.



C'est dans ces conditions que s'ouvrit cette affaire qui a été appelée à Londres l'affaire la plus étrange du siècle.

Le procureur Croom-Johnston donna au crime de la villa Madeira son véritable sens.

— Un époux morose de soixante-sept ans, une femme jolie de trente-huit ans, un amant de dix-neuf ans. Dans ce ménage à trois, le mari était de trop !

Qui a tué ? Voici les témoins, les domestiques qui évoquent l'atmosphère d'hallucination et de cauchemar dans lequel vivaient les habitants de la villa Madeira : le mari triste, morphinomane, la femme ivre, le chauffeur perpétuellement saoul de cocaïne. Il en faisait des sandwiches, le malheureux, de la poudre blanche entre des tranches de pain, tandis que sa maîtresse, éperdue de whisky, faisait inlassablement jouer le phonographe et se promenait nue dans le jardin, tandis que Mr Rattenbury lisait des livres sur le suicide, que Christophor, leur fils, rêvait sur des images symboliques...

Un coup de théâtre se produisit à la troisième audience. Mrs Rattenbury se leva et dit :

— Je suis innocente. C'est Stoner qui a tué.

Un long murmure courut dans la salle. Elle continua, évoquant l'invitation à la campagne qu'elle et son mari avaient reçue, la colère de Stoner à la pensée qu'ils allaient être séparés, qu'elle allait être pour une nuit encore l'épouse du vieillard. Puis Stoner revint la trouver et lui dit en se couchant à côté d'elle :

— Vous n'irez pas à la campagne. Parce que j'ai fait du mal à Rats...

Elle poursuivit, montrant son mari blessé à mort. D'abord elle commença par boire. Puis elle pensa qu'on allait condamner Stoner. Alors, elle mentit aux policiers, disant qu'elle avait tué.

Stoner ne répondit rien à cette accusation terrible. Ses avocats plaidèrent l'abus de la drogue, la folie, mais ils plaidèrent aussi sa culpabilité, disant qu'il n'avait pas eu l'intention de tuer...

— Cette femme l'a éblouie, s'écria M^r Camwell, l'éminent avocat de Stoner. Elle lui offrait à la fois de l'argent et son corps ! Il faut excuser l'ivresse d'un premier amour !

Stoner n'écoutait plus. Son visage d'enfant était, eût-on dit, recouvert par un masque. Ses yeux fixaient vaguement le lointain. Que lui importait, semble-t-il. Il aurait voulu être loin, là où il y a la drogue qui seule lui donne le désir de vivre.

— Mrs Rattenbury est une alcoolique, une perverse qui mettait tout en œuvre pour satisfaire ses instincts ; c'est une femme adultère et comme telle elle mérite notre dégoût. Mais elle est innocente, conclut le président Humphrey.



Le verdict fut dramatique. Stoner était condamné à être pendu, mais recommandé à l'indulgence du roi. Mrs Rattenbury était acquittée.

— Je suis heureux qu'elle ait été acquittée, dit simplement Stoner.

Mrs Rattenbury pousse un cri : on dirait qu'elle va s'évanouir. On emmène le condamné.

Une foule énorme attend devant Old Bailey la sortie de l'acquittée. Une domestique apporte une gerbe de fleurs à la tragique perverse. Son mari tué, son amant de dix-neuf ans au bout d'une corde. Comme elle pourra évoquer de nouvelles images, quand elle sera saoulée de whisky, en faisant chanter son phonographe !

John BERBY.



Les accusés de ce procès retentissant - une grande dame anglaise et son amant : son chauffeur - ne semblent-ils pas surgir du célèbre livre de D. H. Lawrence: l'Amant de Lady Chatterley. Ci-dessus, George Percy Stoner et Mrs Rattenbury.

bientôt un adepte des consolations par la drogue. Tandis que sa maîtresse s'enivrait de whisky, il absorbait des doses énormes de cocaïne, don affreux de Notre-Dame des Ténébres, vierge démoniaque des désaxés.

Le drame eut pour prologue une fugue amoureuse des deux amants. Le 18 mars dernier, Mrs Rattenbury et George Percy Stoner, quittèrent la villa Madeira pour aller dans un hôtel de Londres où ils séjournèrent pendant cinq jours, s'abandonnant là, librement, à leur chaude passion. Quand ils revinrent, le vieux Rattenbury les accueillit par des manifestations de tristesse. Cependant, les deux époux reçurent le même soir une invitation pour aller passer le week-end à la campagne. On leur attribuait une chambre, mais on les avertissait qu'il n'y aurait qu'un seul lit pour eux deux. Après avoir vécu une semaine d'amour avec son amant, Mrs Rattenbury allait donc être obligée de partager la couche de son mari.

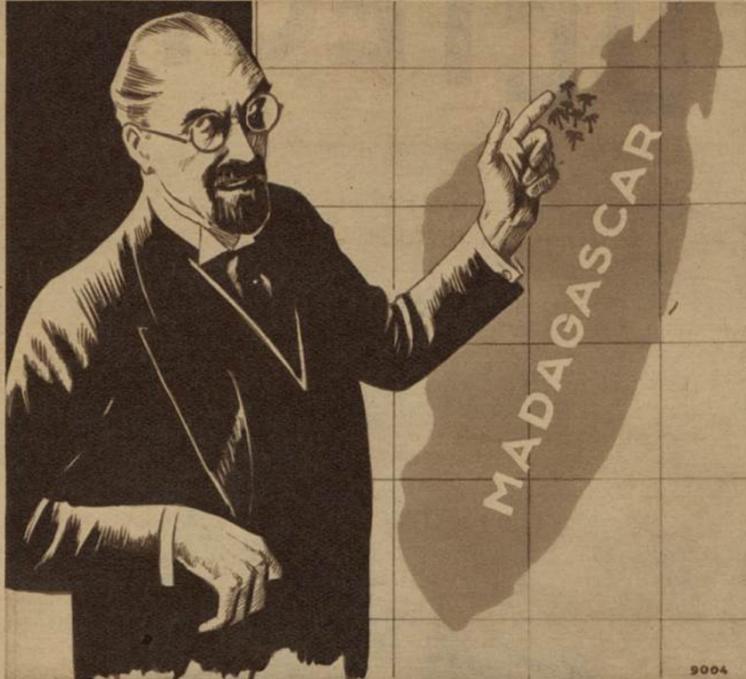
C'est sur ces entrefaites que le drame se produisit. Miss Irène Riggs, demoiselle de compagnie de Mrs Rattenbury, fut réveillée à 10 heures du soir le 24 mai par sa maîtresse qui

BON-NATUREL-SAIN

BYRRI

PARFAIT TONIQUE

UNE RETENTISSANTE DÉCOUVERTE



C'est là que j'ai découvert le Secret de la Santé

Au cours de recherches scientifiques à Madagascar un savant français remarqua que les Malgaches qui sont la race la plus forte de la grande île faisaient un usage régulier d'une plante inconnue en Europe. Voilà le point de départ des travaux de J. M. Coisnard, docteur en pharmacie, et dont les études sur l'Uvaria ont été couronnées par un Prix de Thèse de Faculté. La formule unique employée pour la préparation de l'Extrait de Frileuse a été déposée au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments. Tout a été mis en œuvre pour obtenir le plus fort des fortifiants. Ainsi, l'Extrait de Frileuse est préparé avec des zestes frais d'oranges afin d'associer la puissance de l'Uvaria aux vitamines de l'orange. En quelque sorte, le Vin de Frileuse que vous préparez vous-même en mélan-

geant l'Extrait de Frileuse à un litre de vin, devient un véritable vin vivant: aussi il ne fait pas grossir les personnes qui ont tendance à l'embonpoint; au contraire, leur donnant des forces, il leur permet de mener une vie plus active grâce à laquelle ces personnes retrouvent, avec la santé des muscles sans graisse. Le Vin de Frileuse a un goût exquis. Bon au goût, bon au sang, il est le médicament qui bouleverse actuellement toute la science par ses résultats immédiats et durables dans tous les cas de fatigue, même très graves. Votre pharmacien vend 6 francs l'Extrait de Frileuse et la cure complète dure trois semaines. Pour tous renseignements écrire au Laboratoire, 1, rue Racine, Le Havre. Buvez chaque jour, avant chaque repas, votre verre de

Le vin de Frileuse

à base d'Uvaria de Madagascar

le plus fort des fortifiants

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement par retour du courrier, celle de ses brochures qui se rapporte aux études ou aux carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 93.702 : Classes primaires complètes; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.

Broch. 93.708 : Classes secondaires complètes; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 93.716 : Carrières administratives.

Broch. 93.718 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 93.724 : Emplois réservés.

Broch. 93.733 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités: électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 93.736 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 93.747 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 93.753 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, russe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 93.756 : Orthographe, rédaction, rédaction de lettres, vérification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 93.763 : Marine marchande.

Broch. 93.766 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 93.777 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 93.779 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 93.785 : Journalisme, secrétariats, Éloquence usuelle, Rédaction littéraire.

Broch. 93.793 : Cinéma: scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 93.798 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

★ **8 Fr. DEPUIS L'USINE**

Superbe Montre bracelet forme ronde

Spiral chronométr. lumineux 14 f.

En argent contrôlé..... 39 f.

En forme tonneau, chromé... 39 f.

Dame, plaqué or ou argent... 35 f.

Env. cont. remboursé - Garantie 10 Ans

E V LYNDY, MORTEAU p. Besançon

MALRAUX

LE TEMPS DU MÉPRIS

10 Frs

Pour la Publicité de DÉTECTIVE:

Mme H. DELONG
35, Rue Madame
Litré 26-67

185.

Regardez cet homme est-il content

La fortune lui sourit grâce à...
LA FLEUR IRRADIANTE

L'AMOUR et la CHANCE vous seront acquis.
GRATUITEMENT

par la possession de la mystérieuse
FLEUR IRRADIANTE

Envoyée à l'essai pendant **15 JOURS** sans engagement de votre part.

≡ Cette fleur éternelle au parfum magique lumineuse dans la nuit, sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAMIR et les immuables principes astrologiques des **MAGES D'ORIENT**.

≡ La Science même sincline devant sa puissance. Des **PREUVES SCIENTIFIQUES** et des **ATTESTATIONS PAR MILLIERS** nous parviennent même des gagnants de la **LOTÉRIE NATIONALE** et sont à votre disposition.

≡ Incrédule aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit.

≡ Choisissez la fleur que vous désirez: **rose** ou **œillet blanc**. Sûr de son pouvoir je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai.

≡ Pour toute demande je joindrai à l'envoi, votre **horoscope**, les chiffres qui vous sont favorables et votre **portrait graphologique GRATUITS**.

Indiquez vos prénoms, date de naissance *heure et lieu si possible*, écrivez vous même et joignez **3 francs** en timbres si vous le désirez pour frais divers d'envoi discret.

(délai de préparation 10-15 jours)

Prof. T. AOUR - 30, rue Franklin - LYON
Lui seul vient vraiment d'Orient

CONCOURS 1935

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire: Ecole Spéciale d'Administration, 26, Bd des Invalides, Paris-7^e.

M^{ME} PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gie Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét.: depuis 20 fr.

SECRET ÉGYPTIEN INFAILLIBLE
14, rue de Turin, 14, Paris. « M^e Liège ou Europe ».

SIMPLE ET PRATIQUE

Ce Chronomètre de poche (dimensions classiques des montres à simple usage) se transforme instantanément en **PENDELETTE**

La montre 2 usages

Brevetée S. G. D. G.

Garantie 5 Ans

20 FR

et 20

Sans dispositif pendulette, poche 15 Frs et bracelet 25 Frs

Envoi contre remboursement - Échange admis

E V JAMS - MORTEAU près Besançon

Dépôt à PARIS: 75, Rue Lafayette

★ **25 fr. MONTRE BRACELET**

forme ronde, homme ou dame

En argent contrôlé..... 39 f.

Forme allongée, chromé... 32 f.

Dame, plaqué or ou argent... 35 f.

Env. cont. remboursé - Garantie 10 Ans

E V JAMS MORTEAU p. Besançon

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer **VOTRE DESTINÉE**

Le célèbre professeur KEVODJAH, le grand astrologue hindou, affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en connaissant son avenir.

Seul initié aux rites séculaires orientaux et fidèle à la tradition de ses ancêtres, il offre de mettre sa science au service de l'humanité. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entoureront, vous guidera pour réaliser vos désirs et réussir dans vos entreprises: affaires, mariage, spéculations, héritages...

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi.

Si vous voulez profiter de cette offre gratuite envoyez-lui de suite vos Nom, adresse, date de naissance, et vous recevrez sous pli discret une étude de votre destinée dont vous serez émerveillé. Joindre 2 fr. pour frais d'écriture.

Professeur KEVODJAH, service VAH
80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

NEUF... et DÉJÀ SALE

aussi pourquoi employer des produits gras qui tachent!

Le **Bakerfix brillantiné** n'a pas cet inconvénient, il fixe les cheveux sans les graisser, leur donne du brillant et de la souplesse.

En vente partout.

BAKERFIX Brillantiné

MYSTÈRE A SENS ?



**Des cagoules de la
" maffia " aux secrets
du " Gai Logis " .**

(Lire, pages 6 et 7, nos révé-
lations sur l'étonnante aven-
ture du Docteur Dupêchez,
le nouveau maire de Sens.)